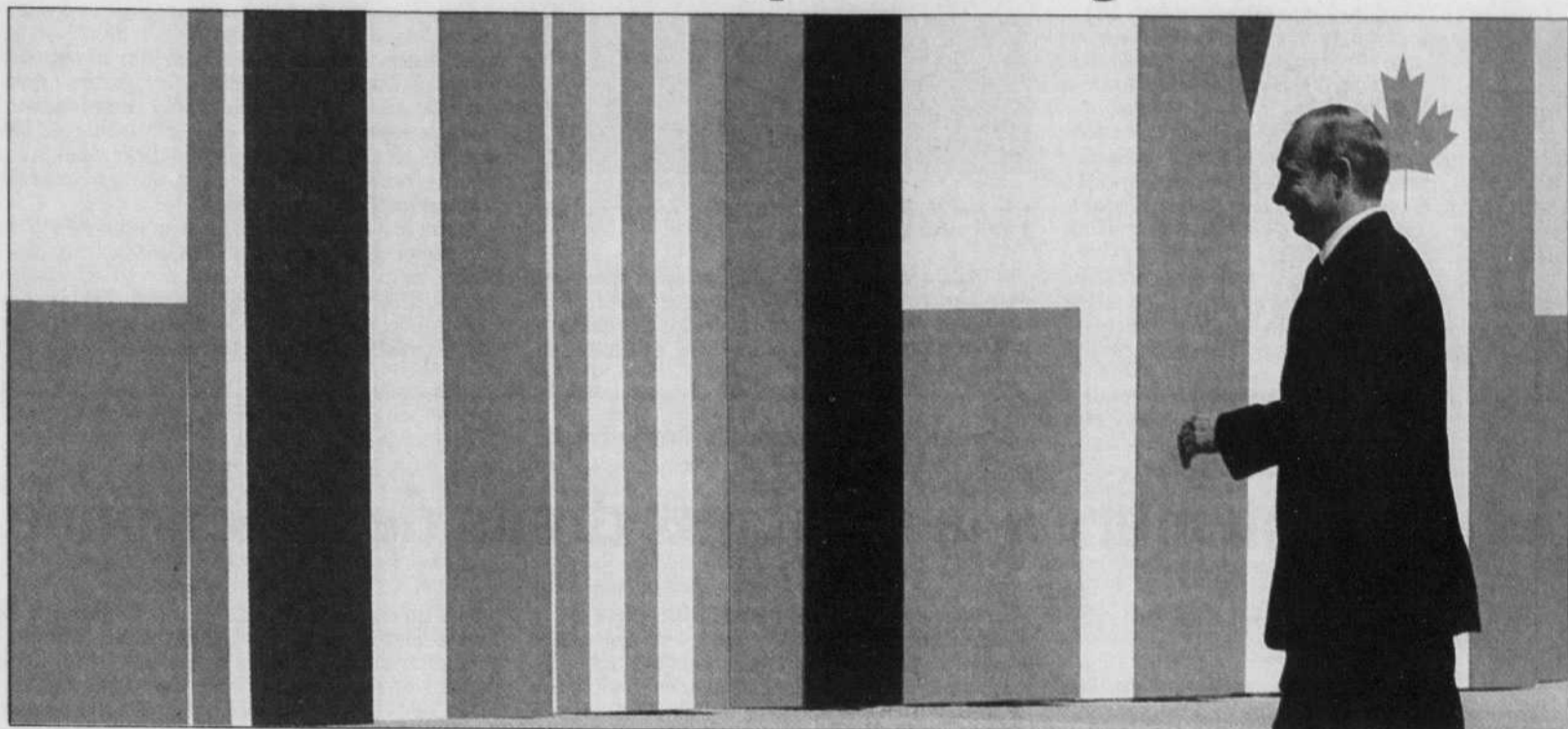




LE DEVOIR

OTAN et Russie, partenaires égaux



VINCENZO PINTO REUTERS

LE PRÉSIDENT RUSSE Vladimir Poutine marche devant les drapeaux des pays faisant partie de l'OTAN. Hier, pour la première fois, M. Poutine a siégé avec ses homologues de l'organisation créée en 1949 pour faire face à une éventuelle invasion de l'armée soviétique. La rencontre historique s'est tenue hier près de Rome. On y a signé la «Déclaration de Rome», qui consacre les nouvelles relations entre l'OTAN et la Russie. À lire en page A6.

Pollution sur le continent

L'air s'améliore mais l'eau se dégrade

L'Ontario se retrouve dans le peloton de tête des pires pollueurs en Amérique du Nord

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les lacs et les rivières d'Amérique du Nord n'ont pas été épargnés par les industriels, qui y ont augmenté de 26 % en cinq ans leurs déversements de produits chimiques, révélait hier le premier bilan quinquennal de la commission environnementale de l'ALENA à l'échelle continentale pour la période 1995-99.

Mais pendant que se détérioraient davantage les eaux de surface, les établissements industriels réduisaient de 25 % leurs rejets globaux dans l'air sous la pression de citoyens visiblement plus convaincant en matière de pollution que les poissons... Cette réduction de la pollution atmosphérique constitue en soi une bonne nouvelle pour le Québec, qui se trouve dans le corridor des vents dominants d'un des principaux centres de cette pollution américaine, le Midwest, où se concentrent deux des principales sources, les fonderies de première fusion et les grands producteurs d'électricité utilisant des combustibles fossiles.

VOIR PAGE A 10: POLLUTION

Programme de commandites

Ottawa éliminerait les intermédiaires

L'opposition réclame la tête d'un autre ministre

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Ébranlé par les multiples allégations qui discréditent son programme de commandites, le gouvernement fédéral fait maintenant valoir que le problème en est un de gestion. Et pour le régler, le nouveau ministre responsable des Travaux publics, Ralph Goodale, n'écarte pas la possibilité d'évincer les intermédiaires qui ont touché de copieuses commissions, tels que Groupaction ou Groupe Everest.

«Le problème n'est pas au niveau du mérite des projets financés, mais plutôt [au niveau] des procédures administratives par lesquelles le financement est distribué», a déclaré hier M. Goodale.

Le ministre avait annoncé la veille un moratoire sur le programme de commandites de 40 millions par année, question de réviser tous les contrats octroyés jusqu'à présent. Il est allé plus loin hier, indiquant que la gestion de ce programme pourrait être retirée aux neuf agences de communications agissant comme intermédiaires entre Ottawa et les événements comman-

dités si cela permettait d'obtenir de meilleurs résultats.

«C'est une option que je considérerais pour l'avenir, a reconnu M. Goodale. De toute évidence, ce n'est pas une option qui m'est accessible pour l'année en cours, mais à long terme, pour les années subséquentes, je crois que c'est une option que nous devons considérer très attentivement, à savoir si le programme peut être géré plus efficacement à l'intérieur du gouvernement plutôt qu'en sous-traitance.»

VOIR PAGE A 10: COMMANDITES

Rapport du Conseil du statut de la femme

La prostitution à l'heure de la mondialisation

Les mafias russe et asiatique font transiter par Montréal les jeunes femmes qui se retrouveront ensuite sur le trottoir à Toronto et à Vancouver

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Une femme a atterri récemment à l'aéroport de Dorval en provenance de l'Inde avec deux filles sous ses bras. N'eût été de l'intervention de la GRC, leurs visas d'une semaine se seraient transformés en passeports illimités pour les affaires de la prostitution. Agées de 12 et 14 ans, elles étaient destinées à un lucratif marché qui ne connaît pas les frontières et ne reconnaît pas la dignité humaine.

Montréal n'échappe pas au trafic sexuel mondial, le Conseil du statut de la femme (CSF) le confirme une fois de plus dans un rapport de situation rendu public hier. L'organisme consultatif n'a déterré aucun scandale inédit, il se contente de brosser un tableau actuel et concis de la prostitution, au Québec comme ailleurs dans le monde.

L'incident indien n'est pas tombé sous le regard du Conseil. Sans entrer dans le cas par cas, le groupe décrit l'existence à Montréal d'un réel trafic sexuel auquel se livrent les principales familles du crime organisé, à commencer par les mafias russe et asiatique. «La mafia russe est en mesure de recruter des femmes en Russie et de les intégrer au Québec dans des

VOIR PAGE A 10: PROSTITUTION

Coupe du monde de football

Quatre semaines en ballon

Même sans Zidane, la France figure parmi les favoris

JEAN DION
LE DEVOIR

La France, l'Argentine, l'Espagne, la France. Consultez n'importe quel preneur aux livres situé près de chez vous, et il vous dira que voilà les deux

grands favoris de la Coupe du monde de football qui s'ouvre vendredi à Séoul, en Corée du Sud, sous les yeux gourmands de l'humanité.

Or le preneur aux livres est un être de raison, un personnage sûr, qui ne s'enferme ni dans le chauvinisme ni dans le patriotisme bonbon et fait dans le fric. Qui a toutefois établi ses cotes avant que la flamme tricolore, Zinedine Zidane, meilleur joueur au monde, ne s'abîme une des cuisses qu'il a puissantes et n'en soit réduit à regarder le match inaugural contre le Sénégal depuis les lignes de côté.

Mais quoi qu'il advienne, les préférés du preneur aux livres ne se retrouveront pas en finale, du moins pas ensemble. Car la France, impériale tenant du titre qui passerait au rang de dynastie avec une nouvelle conquête, et l'Argentine, qui a ridiculement dominé les épreuves qualificatives de la Confederación Sudamericana de Fútbol (Conmebol), se retrouvent dans la même moitié de tableau. Ainsi va le hasard des affectations.

Il faudra donc choisir. D'un côté, la France ou l'Argentine, à moins que ce ne soit le Brésil ou l'Angleterre. De l'autre, l'Italie peut-

être ou l'Allemagne, à moins que l'Espagne ou le Portugal ne se faufile. Et encore, on n'évoque là que ce qu'on appelle, en langage toujours merveilleusement imagé du jeu de pieds, les «grosses pointures». Ça ne s'est pas vu souvent, mais un petit comique genre Turquie, Pologne, Suède, Cameroun, Russie, Mexique, Danemark ou Nigeria pourrait venir saisir la planète d'étonnement.

Ça, la finale, ce sera le 30 juin, à Yokohama, au Japon, et on aura cent mille occasions d'en reparler. En attendant, la Terre est conviée en ballon pendant

quatre semaines de fièvre universelle, ressentie de Trafalgar Square aux favelas de São Paulo et de la Place Rouge aux bordels de Bangkok (enfin, on peut imaginer que). Comme événement mondial, à l'exception possible de la grossesse de Véronique Cloutier, rien n'est plus suivi. Les 32 nations présentes, à l'exception possible des USA qui sont occupés à regarder des courses de stock-car, frétille de fébrilité et d'espoir dans la plupart des cas irraisonnés, et dans tous les autres pays, on s'est trouvé un favori par procuration, ou alors on s'emballera pour le simple plaisir qu'apporte ce que les Anglais, fondateurs du jeu au XIX^e siècle, ont surnommé *The Beautiful Game*.

Le vieux Jules Rimet, alors président de la Fédération internationale de football association (FIFA), n'avait certainement jamais anticipé un succès aussi délectable lorsqu'il créa la Coupe du monde en 1928 (premier tournoi, 1930, 13 participants en Uruguay) pour une raison bien précise: une dispute avec le mouvement olympique, qui refusait d'admettre les professionnels aux Jeux. Aujourd'hui, la FIFA compte 204 pays membres, une bonne quinzaine de plus que les Nations unies. 198 d'entre eux ont pris part aux qualifications des trois dernières années qui ont mené au tableau final. Et s'il est

VOIR PAGE A 10: BALLON

FRAUDE

Deux hommes arrêtés avec 30 000 fausses cartes de crédit
Page B 8



BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

www.livres-bq.com

François Barcelo
Les plaines à l'envers

Une satire mordante des milieux du cinéma

104 pages • 9,95 \$

En vente dans toutes les bonnes librairies

INDEX

7-78313-00066	Annonces..... A 6	Idées..... A 9
	Bourse..... B 2	Le monde..... A 6
	Avis publics.. B 6	Les sports..... B 6
	Carrières..... B 4	Mots croisés.. B 6
	Culture..... B 7	Nature..... B 5
	Économie..... B 1	Télévision..... B 7
	Éditorial..... A 8	Météo..... B 6

• LES ACTUALITÉS •

Crise du logement

Montréal s'active

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

La Ville de Montréal annoncera lundi prochain les mesures d'urgence qui seront mises en place pour faire face à la crise du logement, qui connaîtra son apogée le 1^{er} juillet.

Lundi, le vice-président du comité exécutif et responsable du dossier de l'habitation, Michel Prescott, avait affirmé qu'il faudrait encore quelques semaines avant que l'administration Tremblay ne rende publiques ces mesures. Hier, le porte-parole de M. Prescott, Martin Viau, indiquait qu'après consultation avec les directeurs d'arrondissement, l'annonce pouvait être faite plus rapidement que prévu, avant le Sommet de Montréal qui débute le 4 juin.

Le plan de Montréal précèdera celui du gouvernement du Québec, auquel il est pourtant lié puisque c'est Québec qui assurera le gros du financement des mesures d'urgence. Le plan de Québec ne sera rendu public que mercredi prochain, par la voie d'une annonce dans la *Gazette officielle*.

Le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), qui a vivement dénoncé l'attitude de la Ville hier dans un communiqué et qui trouve que les mesures tardent, se réjouissait de ce changement de cap. Ses représentants ont d'ailleurs été convoqués vendredi à une rencontre avec M. Prescott, rencontre promise depuis le 12 février, selon l'organisme.

Le FRAPRU souhaite minimalement que Montréal mette un numéro de téléphone central à la disposition des gens qui n'arrivent pas à se loger, comme ça se fait déjà à Québec et à Gatineau. «*L'an passé, il y avait trois numéros où appeler à Montréal, c'était très improvisé*», a indiqué le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant. C'est précisément pour éviter l'improvisation que le ministre délégué à l'habitation, Jacques Côté, a rencontré différentes administrations municipales la semaine dernière avant de rendre les mesures d'urgence publiques, disait hier, de son côté, le porte-parole du ministre.

EN BREF

C'est parti pour le 24 juin !

(Le Devoir) — Le comité de la Fête nationale a dévoilé hier la programmation des festivités montréalaises qui se dérouleront les 23 et 24 juin prochains. Le signal de départ du défilé de nuit rue Notre-Dame, entre la rue McGill et l'avenue De Lorimier, sera donné à 21h15 le dimanche 23 juin. Rappelons que l'an dernier les caprices de la nature avaient forcé l'annulation de l'événement. Les célébrations se poursuivront le lendemain à 13h au parc Maisonneuve, où les familles sont attendues: pique-nique, animation et musique sont au menu de la journée. À 21h au même endroit, Claude Dubois, Éric Lapointe, Mélanie Renaud, Nanette Workman et le groupe Mes Aïeux monteront sur scène pour la présentation du traditionnel spectacle de la Saint-Jean-Baptiste. En marge de ces activités à grand déploiement, près d'une centaine de fêtes sont prévues dans les quartiers de Montréal et de Laval pendant les deux jours de festivités.

Rapport du Bureau de sécurité des transports du Canada

L'accident de Mirabel aurait pu être évité

L'équipage de la compagnie Propair ne pouvait savoir que les freins de l'avion surchauffaient

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

L'équipage du bimoteur Metroliner de la compagnie Propair qui s'est écrasé en juin 1998 à l'aéroport de Mirabel, causant la mort de 11 personnes, n'avait aucun moyen de savoir que les freins de l'avion surchauffaient, ce qui a déclenché un incendie de moteur puis le tragique accident.

Le Bureau de sécurité des transports du Canada (BST) recommande donc, dans son rapport d'enquête final rendu public hier, d'installer un indicateur de pression pour chaque circuit de freinage principal sur les avions SA226 (comme l'appareil qui s'est écrasé) et SA227. La pression qui restait dans le circuit des freins du système d'atterrissage au moment de la course au décollage a en effet été l'élément déclencheur de la surchauffe, puis de l'incendie.

L'idéal, ce serait d'équiper carrément ces avions d'un système de détection de la température des freins. Mais la recommandation, faite dès octobre 1998 par le BST, aurait entraîné des coûts prohibitifs pour le fabricant américain, a estimé la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis.

Le BST a donc élaboré une nouvelle proposition, qui est d'aviser l'équipage, par un témoin lumineux par exemple, s'il reste de la pression dans le circuit de freinage lorsque celle-ci devrait être à zéro. «*L'important,*

ARCHIVES PRESSE CANADIENNE
L'écrasement du bimoteur de Propair en juin 1998 avait fait onze morts.

c'est d'être capable d'avertir l'équipage avant même qu'il y ait surchauffe et que celui-ci puisse décider d'arrêter l'appareil», explique le chef de l'équipe d'enquête du BST, Jean Desjardins. La proposition, déjà testée au

près du fabricant Fairchild-Swearingen, serait tout à fait applicable, dit-il.

Elle s'ajoute à d'autres mesures proposées à l'automne 1998, comme de remplir les réservoirs hydrauliques du liquide approprié et de modifier les manuels de vol et d'entretien des appareils pour préciser les démarches à suivre lors de tels incidents.

De plus, en avril, la FAA a émis un avis de sécurité recommandant de changer toutes les 15 000 heures de vol le maître-cylindre des deux types d'avion. Le BST doit encore évaluer cette mesure, décidée après que son rapport fut rédigé, mais M. Desjardins croit qu'elle devrait répondre aux impératifs de sécurité.

Ceux-ci se doivent d'être élevés puisque, selon une recherche du BST, les avions SA226 et SA227 ont cumulé, depuis 1983, un grand nombre d'incidents reliés à des défaillances du train d'atterrissage, des éclatements de pneu, des crevaisons, des incendies de roues et des pertes de maîtrise au sol. «*Sur l'ensemble, 65 événements comportaient des circonstances similaires à celles de l'accident [de Mirabel] et auraient pu avoir des conséquences tragiques*», note le BST.

Outre le pilote et le copilote, neuf employés de la compagnie General Electric du Canada, à Lachine, avaient été tués dans l'écrasement, survenu 27 minutes après le décollage de l'appareil à partir de l'aéroport de Dorval. L'accident se classe au sixième rang des pires tragédies aériennes jamais survenues au Québec.

Amnistie Internationale fait le bilan

Le 11 septembre a fait mal aux droits de la personne

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les cas de torture, d'exécutions et d'atteintes aux droits de la personne se sont encore multipliés dans le monde en 2001, mais les attentats du 11 septembre dernier ont donné à de nombreux pays l'occasion de bafouer les droits humains, constate Amnistie internationale qui a rendu public hier son rapport annuel. Invoquant la guerre au terrorisme, le Canada a lui aussi adopté des mesures qui mettent en péril les droits humains.

Il a fallu 400 pages à Amnistie internationale pour répertorier les nombreuses atteintes aux droits de la personne survenues dans quelque 160 pays. Mais en 2001, les événements du 11 septembre ont radicalement transformé le contexte de la lutte pour le respect des droits humains. «*Les attentats ont conduit les gouvernements à mettre les citoyens en demeure de choisir entre la sécurité et les droits humains*», indique Michel Frenette, directeur général de la section canadienne

francophone d'Amnistie internationale. Dans divers points du globe, la lutte au terrorisme a servi de prétexte pour l'adoption de mesures autorisant la détention illimitée sans procès et les jugements par des tribunaux d'exception. A cela s'est ajoutée la discrimination croissante envers les Arabes et les musulmans. A cet égard, M. Frenette cite le cas de Shakir Baloch, un Canadien d'origine pakistanaise, arrêté à New York deux semaines après les attentats et détenu pendant sept mois sans qu'aucune accusation n'ait été portée contre lui. «*Bon nombre de personnes arrêtées en même temps que lui sont toujours détenues*», déplore M. Frenette.

Le Canada a suivi la tendance mondiale en adoptant une loi antiterroriste et en concluant un accord avec ses voisins du sud, accord en vertu duquel les demandeurs d'asile qui transiteraient aux États-Unis s'y verraient refoulés.

Amnistie internationale prie le gouvernement canadien d'assumer un rôle de leadership lors du sommet du G8 qui se déroulera à Kananaskis, en Alberta, le mois prochain. Ce sera notamment l'occasion de déve-

lopper un nouveau partenariat avec l'Afrique et de contribuer à mettre fin au «commerce de la terreur», celui du trafic de diamants qui permet de financer l'achat d'armes alimentant les rébellions et les conflits.

Les États-Unis ne sont pas épargnés par le rapport peu élogieux d'Amnistie internationale. La déclaration d'un représentant de gouvernement américain à des délégués de l'organisation humanitaire («*Votre rôle a perdu toute sa pertinence avec l'effondrement des deux tours du World Trade Center*») témoigne bien du peu de cas que font les autorités américaines de ces reproches. «*Les États-Unis sont le plus mauvais signataire de conventions internationales même s'ils se disent les grands champions des droits et des libertés*», signale Anne Sainte-Marie, d'Amnistie internationale, en rappelant qu'ils n'ont pas signé le Traité de Rome ni la Convention internationale des droits des enfants.

Malgré tout, Amnistie internationale salue les gestes posés pour lutter contre l'impunité et la création prochaine d'un tribunal pénal international au statut permanent.

À PARTIR DE SEULEMENT

2,9%*

jusqu'à 24 mois


Tous les moyens sont bons pour réserver sa Jetta

Modèle de base

Quatre coussins gonflables
Banquette arrière rabattable et divisée 60/40
Roues en acier de 15 pouces
Freins ABS
Système audio stéréo à huit haut-parleurs
Système d'alarme antivol et antidémarrage



vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen? 

*Taux non applicable à la Jetta TDI. Taux de financement à l'achat de 2,9% offert pour un terme jusqu'à 24 mois. Autres taux de financement offerts: 3,9% pour un terme jusqu'à 36 mois, et 4,9% pour un terme jusqu'à 60 mois. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Roues en alliage illustrées offertes en option. Offre valable pour un temps limité chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Et comme la Jetta est si précieuse, nous avons même buriné 25 de ses composants.

50 ANS
VOLKSWAGEN
CANADA

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

radio-classique
99.5
cjpx
fm • montreal

Manon Cornellier

Le baptême
du feu

Le nouveau ministre
de la Défense, John
McCallum, devra
apprendre très vite

Lorsque John McCallum a fait son entrée en politique, tout le monde le voyait rapidement prendre la tête d'un ministère à vocation économique. Il avait la feuille de route nécessaire: universitaire brillant, professeur d'économie dans diverses universités, dont McGill, et ancien économiste en chef de la Banque Royale. On prédisait déjà qu'il serait ministre des Finances advenant la retraite de Paul Martin ou encore son accession au poste de premier ministre.

Dimanche dernier, après quatre mois au poste de secrétaire d'Etat des Institutions financières internationales, il s'est vu propulsé là où on s'y attendait le moins, à la tête de la Défense, un ministère en difficulté, aux troupes démoralisées, aux effectifs insuffisants et à la mission toujours trop pesante pour ses moyens inadéquats.

Il y a à peine une semaine, son prédécesseur Art Eggleton avouait publiquement que le Canada ne pouvait plus étirer la sauce davantage en Afghanistan. Le régiment d'infanterie d'environ 850 soldats qui y est déployé rentrera à la maison avant la fin de l'été et ne sera pas remplacé, faute d'effectifs.

Les forces armées ne comptent plus qu'environ 55 000 personnes

Homme intelligent mais politicien sans expérience, John McCallum était jusqu'à présent un poids léger au cabinet. Il prend maintenant la barre d'un ministère énorme, où il a tout à apprendre sans pouvoir vraiment compter sur son plus haut fonctionnaire. Il est secondé par une sous-ministre chevronnée, Margaret Bloodworth, mais qui était encore, il y a trois semaines, sous-ministre des Transports.

Ils devront tous les deux apprendre très vite. Ils auront l'aide des haut gradés, mais le chef d'état-major, Raymond Hénauld, n'est lui aussi en poste que depuis exactement un an. L'arrivée de tout ce sang neuf peut être l'occasion d'offrir une nouvelle perspective sur les affaires militaires mais on est à peu près assuré que cela retardera encore l'examen de la politique de défense qui devait commencer cet été, être mené parallèlement à une révision de la politique étrangère et conduire à la présentation d'un livre blanc cet automne.

Le contexte dans lequel M. McCallum arrive donne une idée de l'ampleur du défi qu'il attend. Les forces armées ne comptent plus qu'environ 55 000 personnes, toutes positions confondues, et plus de 4000 militaires sont déployés à travers le globe, dont environ 2000 dans les environs de l'Afghanistan et près de 1700 en Bosnie.

La maigreur des effectifs est telle qu'un des navires de la marine est forcé de rester au port, révélait récemment la vérificatrice générale, Sheila Fraser. Elle a aussi relevé l'entretien déficient des équipements, encore par manque de moyens. À cela s'ajoutent des sous-marins défectueux, le manque d'avions de transport, des bombardiers vieillissants et des hélicoptères Sea King qui ont depuis longtemps dépassé leur vie utile mais qu'on tarde toujours à remplacer, neuf ans après l'annulation du contrat conclu par les conservateurs.

En fait, les rapports se multiplient depuis quelques années pour dénoncer l'état des forces armées et exiger un relèvement de son budget. Comités parlementaires, vérificatrice générale, groupes de pression et spécialistes estiment qu'il faudrait accorder à l'armée un milliard de dollars de plus par année uniquement pour maintenir l'insitution à flot.

Un autre rapport allant dans le même sens est attendu demain. Après des mois d'audiences et d'enquête, le comité permanent de la Défense exigerait que le budget de l'armée soit augmenté d'environ quatre milliards par année et qu'on remplace rapidement certains équipements et fasse l'acquisition de matériel qui fait cruellement défaut.

Évincé du cabinet pour avoir accordé un contrat à son ancienne amie de cœur, Art Eggleton est resté cinq ans au ministère de la Défense, soit le second plus long mandat de l'histoire du pays. Il a obtenu des fonds pour améliorer la qualité de vie des militaires, ce qui était urgent pour leur moral étant donné que certains devaient faire appel aux banques alimentaires pour nourrir leur famille. Par contre, il n'a pas réussi à faire accroître les budgets pour le renouvellement des équipements ou l'augmentation des effectifs.

En 2001-02, le budget du ministère a atteint environ 12 milliards de dollars, une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente largement attribuable à la lutte contre le terrorisme. Le hausser encore sera un défi et un test pour M. McCallum.

Bien que toujours volontaire pour des missions de maintien de la paix, le premier ministre Jean Chrétien n'a jamais eu beaucoup de sympathie pour la Défense. Il y a quelques mois, il accusait ceux qui voulaient davantage de fonds d'être au service du complexe militaro-industriel ou encore d'être pris dans la logique de la guerre froide.

John McCallum a été élu pour la première fois en novembre 2000 et n'a donc pas de cadavres dans son placard, ce qui représente un atout par les temps qui courent. On dit aussi qu'il plaît au premier ministre et que son intelligence lui a souvent permis de compenser son manque d'expérience au sein du cabinet. La prochaine année sera l'occasion de savoir s'il a vraiment de l'influence au conseil des ministres et, surtout, auprès de Jean Chrétien. La pression sera forte car, dans les forces armées, les attentes sont grandes, et ce depuis longtemps.

mccornellier@ledevoir.com

Témoignage d'un neurochirurgien sur un décès très médiatisé

Lizotte a reçu des
blessures « inhabituelles »BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Jean-Pierre Lizotte a subi lors de son arrestation par le policier Giovanni Stante des dommages aux vertèbres si sévères qu'il faut chercher parmi les grands accidentés de la route pour trouver des cas comparables au sien.

Multiples fractures au nez, grave dislocation des vertèbres: Lizotte a subi des blessures « inhabituelles », selon le témoignage du neurochirurgien Badih Adada. Règle générale, ce sont des accidentés de la route, et non des itinérants exhibitionnistes, qui aboutissent sur une table d'opération dans un tel état.

Lizotte a reçu de deux à six coups de poing de la part de l'agent Stante pendant que le portier du Shed Café, Steve Deschâtelets, le maintenait en position immobile par derrière, au moyen de la prise du double nelson, dans la nuit du 5 septembre 1999.

Selon M. Adada, la dislocation des vertèbres et les lésions à la moelle épinière subies par Lizotte résultent de la combinaison des coups de poing distribués par l'agent Stante et de la prise de lutte effectuée par le portier Deschâtelets. À eux seuls, les élan du policiers n'expliquent pas les dommages.

Lizotte a sombré dans la paralysie dès la fin de l'altercation, a par ailleurs expliqué le D^r Adada, contredisant en ce sens le rapport d'admission de Lizotte à l'Hôtel-Dieu. Les premières observations faites sur le patient indiquaient en effet qu'il était en possession de tous ses réflexes. Il s'agit d'une « erreur médicale », a dit M. Adada. Les radiographies et un test de résonance magnétique ont révélé l'existence de fractures des vertèbres C-7 et D-1, des blessures qui entraînent une paralysie automatique des membres inférieurs.

Intoxiqué à la cocaïne le soir de son arrestation, porteur du VIH et de l'hépatite C, Lizotte est décédé des suites d'une pneumonie cinq semaines après son admission à l'hôpital. Le D^r Adada a indiqué hier que de

15 à 20 % des patients victimes de lésions neurologiques développent une pneumonie, mais il est très rare qu'ils en meurent. Lizotte affichait un piteux état de santé. Son système immunitaire aurait très bien pu être affaibli par le VIH.

Selon la thèse du ministère public, la pneumonie fatidique est la conséquence des blessures subies par Lizotte lors de son arrestation musclée. Giovanni Stante se défend d'accusations de voies de fait graves, voies de fait causant des lésions et homicide involontaire. Steve Deschâtelets devra en faire autant à une date ultérieure.

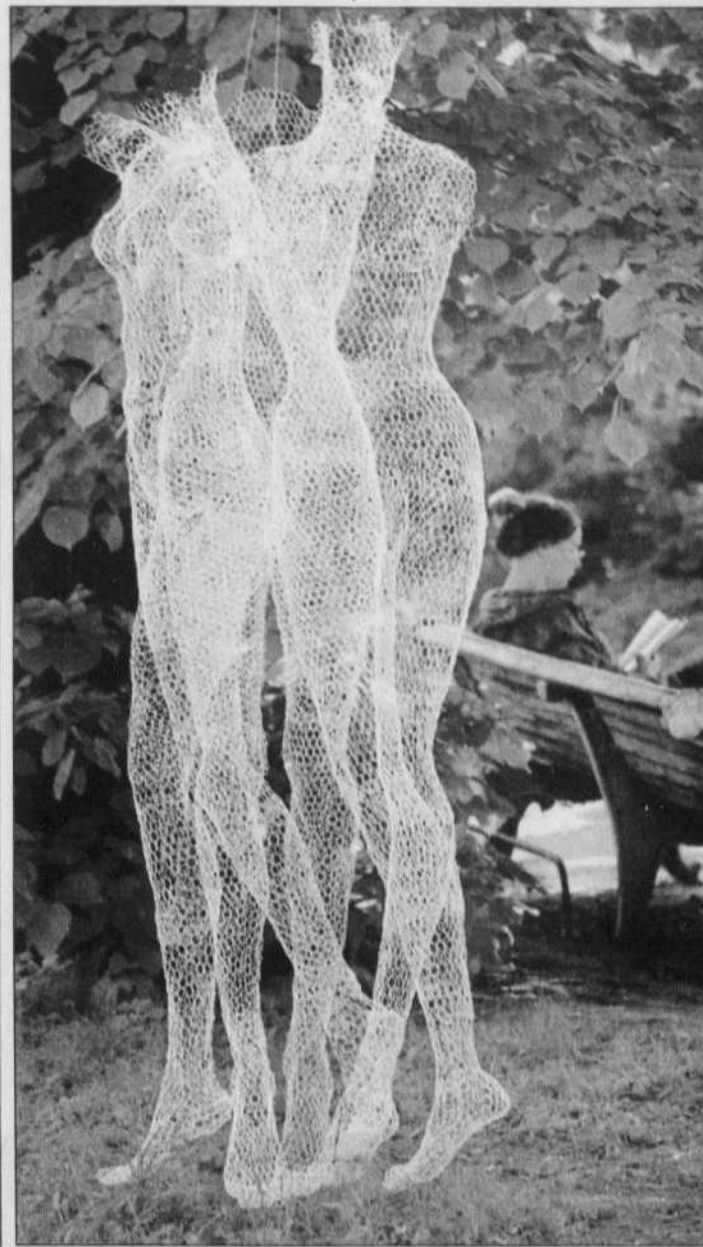
Stratégie claire

La stratégie de la défense est apparue plus claire que jamais hier, au procès de Stante. Son avocat, Michael Stober, tente d'imputer la plus grande part de responsabilité au portier du Shed Café. En contre-interrogatoire, il a amené le D^r Adada à envisager un tout autre scénario pour les événements du 5 septembre 1999. Deschâtelets aurait très bien pu provoquer les fractures des vertèbres par la seule prise du double nelson, à condition de maintenir une pression suffisante.

Selon certains témoins, Lizotte se débattait toujours au sol après que le policier Stante l'eut frappé. Dans cette version des événements, il apparaît impossible qu'il ait subi une dislocation des vertèbres durant la bataille puisque ce type de blessure entraîne une paralysie instantanée. « On m'a dit qu'il ne bougeait pas du tout lorsqu'il était au sol », a répondu le D^r Adada.

M^r Stober a également fait ressortir que le portier aurait pu briser le nez de Lizotte lors d'une première altercation précédant l'arrivée du policier Stante sur les lieux. Il a enfin rappelé qu'un autre témoin, en l'occurrence le policier Sylvain Fouquet, a déclaré que Stante a frappé Lizotte avant que Deschâtelets ne le prenne par derrière. De tous les témoins oculaires entendus à ce jour, l'agent Fouquet est le seul à fournir une version aussi atténuante pour son équipier.

Sans faire de bruit



REUTERS

BAPTISÉE Les Trois Grâces, cette sculpture inusitée fabriquée de filets de pêche a été installée sur le parterre du palais de Sheremetyevo, à Saint-Petersbourg en Russie. Elle fait partie d'une exposition présentée par une quarantaine d'artistes qui ont utilisé le plastique et le polystyrène pour la conception de leurs œuvres.

L'Alliance
des professeurs
de Montréal rejette
l'entente de principeMARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Pas de surprise: le « mouton noir » de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), l'Alliance des professeurs de Montréal, a massivement rejeté l'entente de principe sur le dossier de l'équité salariale que la CSQ tente de faire approuver par ses syndicats.

En assemblée générale lundi soir, 14 % des membres du plus important syndicat d'enseignants du primaire et du secondaire ont repoussé dans une proportion de 80 % l'offre gouvernementale liée au dossier de l'équité salariale. Il y a une douzaine de jours, le conseil fédéral de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) proposait à ses membres d'accepter l'offre du Conseil du trésor: un redressement salarial moyen de 5,9 % — évalué à 256 millions de dollars —, contre une hausse de cinq heures du temps passé à l'école par semaine.

Se définissant comme le « mouton noir » des syndicats membres de la FSE-CSQ, l'Alliance des professeurs de Montréal inscrit une fois de plus son désaccord autour d'une proposition de règlement adoptée par la majorité des syndicats de la FSE. C'est l'ajout de cinq heures de présence à l'école qui a convaincu 80 % des 1004 personnes présentes à l'assemblée de lundi — sur un total de 7300 membres — de rejeter la proposition du Conseil du trésor.

« L'argent n'achète pas les principes », a expliqué le président intérimaire de l'Alliance, Pierre St-Germain. [...] « Les redressements offerts par le gouvernement sont importants; si intéressants soient-ils, ils ne sont pas acceptables s'ils sont conditionnels à des changements de nos conditions de travail. »

À la FSE, on ne se disait pas très surpris hier de l'issue de ce vote. Cinq autres syndicats (sur 44) se sont prononcés à ce jour, tous en faveur de l'entente de principe, a expliqué hier Jean Laporte, porte-parole de la FSE. Plusieurs autres assemblées générales doivent être tenues ces jours-ci à la grandeur du Québec, pour arriver le 10 juin prochain avec une réponse globale.

En attendant, le « mouton noir » poursuit le mouvement de boycottage de la réforme que les autres syndicats ont interrompu, et il compte bien défendre sa position au conseil général de la CSQ de cette fin de semaine auprès des présidents de syndicat d'enseignants qui n'auraient pas encore voté.

EN BREF

Rénovations dans un hôpital

Saint-Hyacinthe (PC) — L'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe pourrait être fermé pour une période de six mois, entre avril et septembre 2003, le temps de réaliser des travaux de rénovation et de décontamination. L'hôpital est infecté par des moisissures qui proviendraient d'un problème d'infiltration d'eau due la construction de l'hôpital, dans les années 1970. Les travaux pourraient s'élever à 40 millions de dollars. Le directeur général de la Régie régionale de la santé de la Montérégie, le D^r Luc Boileau, a indiqué hier que l'on tentera de maintenir le plus possible les services dans les deux autres pavillons de Saint-Hyacinthe et que des patients seront dirigés vers les hôpitaux de Granby, de Sorel et de Longueuil. La Régie attend une réponse du ministère de la Santé d'ici la fin de juin.

OMNIBUS
LÉGER MARKETINGSondage OMNIBUS
hebdomadaire Québec:

400\$ /question

Sondage OMNIBUS
bi-mensuel Canada:

975\$ /question

UN SONDAGE RAPIDE,
EFFICACE ET PRÉCIS
DU MARCHÉLeger
MARKETING

www.legermarketing.com

info@legermarketing.com

MONTREAL
(514) 982-2464QUÉBEC
(418) 522-7467TORONTO
(416) 615-0330WINNIPEG
(204) 784-4848

• LES ACTUALITÉS •

La CSN veut des « capitaux syndiqués »

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les quelque 2000 délégués de la CSN réunis au Congrès à Québec ont convenu de doter la Centrale d'une politique sur l'investissement et le placement socialement responsables. « Si on syndique les travailleurs, on peut aussi syndiquer leurs capitaux », lance Daniel Simard de Bâtiment, un régime de retraite mis sur pied à l'initiative de la CSN.

Cette préoccupation est assez nouvelle pour les syndicats. « Jusqu'à présent, on ne s'était intéressés qu'à capitaliser des retraites », explique Daniel Simard. Cette initiative de la centrale est accueillie favorablement par Gaétan Châteauneuf, qui siège au comité de la caisse de retraite des employés de la STM: « Dans le milieu syndical, on se tient loin du capital. On manque d'expertise là-dedans. C'est bien que la CSN s'en occupe ».

En plus d'élaborer sa propre politique d'investissement responsable pour le Fonds et Bâtiment, la CSN entend soutenir les différents délégués syndicaux qui siègent à leurs caisses de retraite. « On va outiller nos syndicats pour qu'ils prennent des décisions éclairées sur la façon d'investir », ex-

plique Michel Lessard, trésorier de la centrale. La centrale fera aussi la promotion de l'investissement responsable à la Caisse de dépôt et placement du Québec, où elle siège. Le syndicat cherche ainsi à s'assurer que les compagnies où investissent les caisses de retraite se conforment aux normes internationales sur le travail et soient respectueuses de l'environnement. L'investissement responsable peut s'exprimer selon deux stratégies. Dans un premier temps, il est possible d'exclure certaines compagnies au comportement « irresponsable » du portefeuille. L'autre stratégie consiste à sélectionner les titres du portefeuille sur une base strictement financière et exercer des pressions par la suite pour que les compagnies modifient leurs comportements. « Cette deuxième stratégie est plus facile à appliquer dans un contexte de caisse de retraite, puisqu'elle ne change pas la composition du portefeuille », estime François Rebello du Groupe Investissement. Les caisses de retraite peuvent donc exercer leurs droits de vote et tenter d'influencer les compagnies lors des assemblées d'actionnaires.

Par exemple, une campagne des syndicats australiens contre la compagnie Rio Tinto, qui refusait de reconnaître

le syndicat, a permis de recueillir 20 % d'appui à une proposition en faveur de la reconnaissance du droit d'association. La compagnie a par la suite accepté de retourner à la table de négociation avec le syndicat.

De telles propositions d'actionnaires recueillent un nombre grandissant d'appuis. La semaine dernière, près de 37 % des actionnaires de La Baie ont voté en faveur d'une proposition pour que les sous-traitants respectent les normes internationales sur le travail. La même proposition avait récolté 15,3 % d'appuis en 2000. La compagnie canadienne est accusée de faire affaire avec des sous-traitants qui exploitent les travailleurs dans des ateliers de misère (« sweatshop ») en Amérique du Sud et en Afrique. La compagnie pétrolière Unocal, qui exploite un gisement en Birmanie, a aussi fait face à la grogne de ses actionnaires lors de son assemblée du 20 mai dernier. Les droits des travailleurs seraient bafoués dans ses installations en Birmanie, un pays où sévit le travail forcé. Les actionnaires ont voté à 31 % pour l'élaboration d'un Code de conduite quant au respect des normes de l'Organisation internationale du travail.

Notre-Dame sera un boulevard en surface

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Le projet de modernisation de la rue Notre-Dame que proposeront bientôt la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec sera à mi-chemin des positions respectives des deux parties: un boulevard urbain en surface avec certains tronçons en dépression.

C'est Claude Dauphin, responsable du transport au comité exécutif, qui a fait cette précision, hier, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. M. Dauphin a expliqué que le comité mixte qui planche sur le projet depuis quelques semaines a finalisé les neuf dixièmes de la proposition qui sera soumise à la population « d'ici quelques jours ou quelques semaines ».

« Dans le compromis qui sera proposé, a-t-il indiqué, l'intention c'est de faire passer le plus possible "le routier" au sud, vers le port, tout en rétrécissant le plus possible le centre entre les voies des deux directions. Sur le côté nord, on concentrera la piste cyclable, les voies réservées en site propre pour le transport en commun et beaucoup d'aménagement paysager. [...] Ainsi, on laisse le boulevard le plus loin possible des résidences ».

M. Dauphin a ajouté que le projet tout en surface soumis en début d'année par la Ville de Montréal aux commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a été privilégié par le comité. Cependant, « on veut faire quelques dépressions pour conserver le plus possible les parcs », a-t-il dit. Mais l'intention est d'aller « le moins possible en sous-sol ».

Les parcs Morgan/Champêtre et Bellerive seront ainsi conservés, voire agrandis. La question du parc Dézéry, cependant, pose problème, a précisé à son tour le maire de Montréal, Gérald Tremblay. « On travaille là-dessus actuellement pour voir si c'est possible de lui donner une plus grande dimension. On discute actuellement avec le Port de Montréal à ce sujet ».

Un des deux obstacles qui retardent l'annonce du projet est la distance des diverses tranchées qui devraient être creusées. Comment-elles à telle rue ou à telle autre rue? C'est à quoi tenteront de répondre au cours des prochains jours les membres du comité.

Autre question sur laquelle butent les représentants des deux partenaires, soit la Ville et le ministère des Transports du Québec: le nombre de voies nord-sud des quartiers limitrophes qui croiseront le boulevard Notre-Dame, ce qui ajoute à chaque fois un feu de circulation.

« Ça aussi ça nous retarde un peu en vue de l'annonce officielle », a affirmé M. Dauphin.

Après que l'annonce sera faite par le maire et le ministre Serge Ménard, le projet sera soumis à la consultation publique.

Personne n'a été capable, hier, de dire quand les travaux pourraient débuter.

Marcel Parent démissionne... temporairement

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

C'est avec un grands fracas, hier, que le président du Conseil municipal de Montréal, Marcel Parent, a démissionné... temporairement.

Dans une ambiance ubuesque, M. Parent a tiré sa révérence en pleine séance du conseil après que son parti, l'Union des citoyens de l'île, eut tenté de mettre fin à un débat avant même qu'il ne commence. Quelques minutes plus tard, cependant, il revenait sur sa décision.

« Si les chefs ne se parlent pas, il est absolument impossible de mener, de diriger ou d'animer d'une façon démocratique une assemblée comme celle-ci », a lancé M. Parent

au plus fort d'une foire d'empoigne entre les deux partis. Monsieur le maire, je regrette beaucoup, j'ai accepté pour vous, vous me l'avez demandé, mais je ne peux pas continuer à opérer comme ça. Ça me fait de la peine, parce que je commençais à aimer ça, mais je suis obligé de vous quitter ».

Après avoir prononcé, à la surprise générale, ces quelques mots, M. Parent s'est transformé en coup de vent. Il a quitté la salle du conseil puis s'est engouffré dans son bureau, laissant pantois des conseillers municipaux à la bouche ouverte.

Puis... à la sortie des toilettes, coincé par les journalistes, M. Parent a pris le temps de s'expliquer. Après s'être entretenu avec la garde rapprochée du maire Trem-

blay, M. Parent faisait alors volte-face. « Je n'ai pas démissionné, j'ai dit que je quittais la réunion du conseil, a-t-il soutenu, visiblement secoué par les événements. J'ai l'intention de demander aux deux chefs de parti de me rencontrer d'ici la fin de la journée de façon à ce que chacun fasse des efforts pour que l'institution puisse continuer à fonctionner ».

Et ces efforts, M. Parent ne les perçoit ni d'un côté ni de l'autre. À chaque conseil municipal depuis la création de la nouvelle ville, la tension entre les partis monte en effet d'un cran, ce qui rend les débats plus que houleux. Et difficiles à gérer, déplore le président. « J'ai présidé la Commission des écoles catholiques de Montréal, j'ai présidé la Commission des institutions

et la Commission de l'éducation à l'Assemblée nationale, j'ai présidé le caucus dans le deuxième terme de Robert Bourassa au moment où ce n'était pas facile. Mais je n'ai jamais vécu des expériences comme celle-là ».

Excédé, M. Parent l'était donc lorsque son propre parti, hier après-midi, a profité d'une erreur qu'il avait commise pour tenter de bâillonner l'opposition. Plutôt que de suivre l'ordre des interventions qui aurait permis à l'opposition de se faire entendre, M. Parent a accidentellement donné la parole à Luis Miranda... qui en a profité pour demander une question préalable, mettant ainsi fin au débat avant qu'il ne débute!

Questionnés à ce propos, les deux chefs qui devaient se ren-

contrer en soirée, hier, ont rejeté la faute sur l'autre. Pour le maire Tremblay, l'utilisation de la question préalable est justifiée parce que l'opposition abuse de son temps de parole. Les interventions de l'Équipe Bourque n'ont « aucune valeur ajoutée et ne servent qu'à prendre du temps, qu'à mettre en place des mesures dilatoires », estime-t-il.

De son côté, le chef de l'opposition accuse l'Équipe Tremblay d'avoir utilisé la question préalable comme aucune autre administration montréalaise.

Il trouve inacceptable d'être bâillonné à tout moment par le parti au pouvoir. Au moment de mettre sous presse, la rencontre entre les deux chefs n'avait pas encore eu lieu.

De retour en 7 langues sur 5 continents

Bonjour! Hello! ¡Hola! Привіт! Привет! 你好 صباح الخير

En français, anglais, espagnol, ukrainien, russe, mandarin et arabe, RCI transmet des nouvelles d'ici et d'ailleurs partout dans le monde. Sur ondes courtes, par satellite ou sur Internet, RCI est là, tous les jours et à toutes les heures.



RCI RADIO CANADA INTERNATIONAL

www.rcinet.ca

Olivieri
librairie • bistro

UN
BISTRO

DES DIZAINES
D'ÉVÉNEMENTS

DES MILLIERS
DE LIVRES

5219, Côte-des-Neiges
Métro Côte-des-Neiges
Tél. : 514-739-3639
Fax : 514-739-3630
service@librairieolivieri.com

• LES ACTUALITÉS •

Libéraux et lobbyistes crient leur désarroi

Des pouvoirs « staliniens » au commissaire au lobbyisme

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les libéraux et les lobbyistes de profession ont nié leurs voix hier pour réclamer la réécriture complète du projet de loi 80 sur le lobbying.

« Dans le cas du projet de loi actuel tel que rédigé, mieux vaut recommencer à zéro », a dit au cours d'un point de presse Marcel Barthes, le nouveau président de l'Alliance des cabinets de relations publiques du Québec et président de la firme Optimum. Bien que d'accord avec le principe du projet de loi, les lobbyistes-conseils y décèlent des failles majeures, dues en bonne partie à la « précipitation » avec laquelle il a été conçu, a souligné Line-Sylvie Perron, p.-d.g. de Hill & Knowlton/Ducharme Perron, la plus importante firme de lobbying à Québec.

Dans ses commentaires à l'ouverture de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 80 « sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme »,

défendu par le ministre de la Justice, Paul Bégin, le député de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon, lui aussi d'accord avec le principe du projet de loi, estime toutefois qu'il « mériterait d'être réécrit par un esprit moins angossé ». Les libéraux dénoncent les pouvoirs « staliniens » conférés au « commissaire au lobbyisme », qui peut pénétrer dans les locaux d'un lobbyiste sans mandat pour faire des perquisitions. « On n'a jamais traité même les Hells Angels de cette façon-là », a lancé le député libéral.

Selon les relationnistes, les pouvoirs accordés au commissaire au lobbyisme sont probablement contraires aux dispositions de l'article 8 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui assure une protection contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives.

L'origine même du projet de loi est biaisée, a soutenu Marcel Barthes en commission parlementaire. Il a été élaboré en période de crise. Les événements qui ont conduit à sa présentation — les affaires Oxygène 9 et Raymond Bréard — relèvent de l'obtention

de subventions gouvernementales, qui compte pour moins de 15 % des activités des lobbyistes-conseils, ont-ils soutenu.

Les renseignements sur leurs clients et leur rémunération, qui doivent apparaître au registre public des lobbyistes, leur semblent beaucoup trop détaillés. Cela éloignera du gouvernement nombre d'entreprises ou de groupes qui auraient pu chercher à l'influencer dans la conception de lois et de règlements. « Il y aura deux fois plus de conflits publics ouverts sans cet arri-mage », a prédit M. Barthes.

Tout comme les lobbyistes-conseils, la Chambre de commerce du Québec et le Conseil du patronat du Québec, qui ont comparu hier, ont dénoncé le fait que les syndicats, les groupes communautaires et les ordres professionnels n'aient pas à s'inscrire au registre, ce qu'ils jugent discriminatoire.

Le Protecteur du citoyen a réclamé lui aussi que cette transparence soit étendue à tous et que la loi s'applique aux syndicats, aux ordres professionnels et à toute organisation poursuivant des fins idéolo-

giques, humanitaires ou religieuses. Pauline Champoux-Lesage a proposé également que les organismes sans but lucratif créés par l'État pour distribuer des fonds publics soient soumis aux mêmes règles que les ministères en matière de divulgation et de reddition de comptes. À l'intérieur de certaines limites, les lobbyistes devraient avoir le droit de recevoir une rémunération conditionnelle aux résultats obtenus, de façon à ce que les organisations moins bien nanties puissent se payer les services d'un lobbyiste, recommande le Protecteur du citoyen. Une part des subventions devrait aussi pouvoir servir à rembourser les honoraires des lobbyistes.

Enfin, recommande Mme Champoux-Lesage, non seulement les ministres ou autres titulaires d'une charge publique ne devraient pas devenir lobbyistes-conseils avant une période de réserve d'un an ou deux, selon le cas, mais ils ne devraient pas non plus être engagés comme lobbyistes pour une entreprise ou une organisation, comme le permet le projet de loi 80.

EN BREF

Dix chiffres pour les Montréalais

(Le Devoir) — À compter du 7 février 2004, les Montréalais devront composer dix chiffres pour tous leurs appels locaux car l'indicatif 438 sera ajouté sur le territoire actuellement desservi par le 514, soit l'île de Montréal. Les deux indicatifs coexisteront donc sur le même secteur géographique. Cette mesure a été adoptée pour remédier à la diminution rapide de la réserve des numéros avec l'indicatif 514 et à la demande croissante pour des services de télécommunications (cellulaires, téléavertisseurs, connexions Internet, etc.). Notons que seuls les numéros attribués après le 7 février 2004 comporteront l'indicatif 438; les numéros actuels demeureront inchangés. L'ajout du nouvel indicatif n'entraînera aucun changement quant aux zones d'appel ou à la tarification des appels locaux. Les numéros 911 et 411 ne seront pas affectés par cette mesure.

Perpétuité pour le meurtre d'un Québécois

Koweït (AFP) — Un tribunal koweïtien a condamné un Philippin à perpétuité pour le meurtre d'un Ca-

nadien en octobre 2001 au Koweït, a constaté un journaliste de l'AFP. Le président du tribunal a condamné à la prison à vie Teddy Tomaro pour le meurtre de Luc Ethier et la veuve de la victime, Mary-Jane Bitos, de nationalité philippine, à trois ans de prison pour faux témoignage. Luc Ethier a été tué et sa femme grièvement blessée par un homme armé le 10 octobre dans un quartier commercial au sud de la ville de Koweït.

Mulcair fait le point

Québec (PC) — Le député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair, a admis hier à l'Assemblée nationale avoir répliqué de façon inappropriée à l'ex-ministre Yves Duhaime, en marge d'un débat télévisé.

« Comme élu, je n'aurais jamais dû répliquer de la sorte », a avoué le député Mulcair. La semaine dernière, M. Mulcair et un ancien ministre péquiste, M^r Yves Duhaime, avaient eu une sérieuse engueulade à la sortie du studio de TQS, où tous deux venaient de participer à une émission télévisée animée par Jean Lapierre. Selon le témoignage de l'animateur Lapierre, le député aurait lancé à M. Duhaime: « J'ai hâte de te voir en prison, vieille plotte ». L'avocat de Duhaime a, depuis cet incident, fait connaître son intention de poursuivre Mulcair.



RADIO

Première Chaîne

Radio-Canada

Nouvelles nationales
et internationales,
analyses en profondeur,
à *Sans frontières*

Désautels

En semaine
Réalisation : Pierre Trottier

17h30

Écoutez pour voir.

95^{FM}
1
Montréal

LE DEVOIR

LE MONDE

Moussaoui et le 11 septembre

Une agente du FBI accuse ses chefs

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Une agente du FBI, Coleen Rowley, accuse sa direction d'avoir délibérément ignoré ses mises en garde avant le 11 septembre alors qu'elle leur avait fait parvenir des informations recueillies auprès de Zacarias Moussaoui, rapporte l'hebdomadaire Time. Le magazine vient de publier dans sa version en ligne (www.time.com) l'intégralité d'une lettre d'une dizaine de pages adressée au chef du FBI, Robert Mueller, dans laquelle Rowley explicite ses griefs.

Un responsable, qui n'est pas nommé, est plus particulièrement visé: celui chargé de superviser les opérations des «agents spéciaux» qui, selon elle, «presque délibérément contrecarrent les efforts des agents de Minneapolis» (Minnesota) qui ont arrêté le Français Moussaoui le 16 août. Le Supervisory Special Agent (SSA), décrit par Rowley comme la personne la plus impliquée au sein de la direction du FBI dans l'enquête autour de Moussaoui, a même continué à lui mettre des bâtons dans les roues après le 11 septembre.

«Des membres clés du quartier général du FBI [à Washington] [...] ont continué de façon presque inexplicable de semer des embûches et de dénigrer» les efforts des agents de Minneapolis qui tentaient notamment d'obtenir du département de la Justice un mandat de perquisition pour fouiller l'ordinateur de Moussaoui, dit-elle. Moussaoui, 33 ans, a été arrêté alors qu'il appartenait à piloter dans le Minnesota. Les enquêteurs pensent aujourd'hui qu'il aurait pu être le 20^e pirate de l'air à bord des avions pilotés par les pirates de l'air le 11 septembre.

D'autre part, des conversations interceptées dans les milieux islamistes italiens ont évoqué à mots couverts l'attaque terroriste du 11 septembre plusieurs mois avant, révèlent des écoutes policières publiées hier par le *Corriere della Sera* et la *Repubblica*.

Ces enregistrements font allusion aussi à un approvisionnement en faux passeports et renforcement la piste de l'Italie dans l'enquête sur les attentats américains, selon ces sources. Ils ont été réalisés entre le 12 août 2000 et le 12 février 2001 et deux interlocuteurs y parlent notamment d'un «plan qui glacera tout le monde, réalisé par un fou à lier, un fou mais un génie». Ces écoutes viennent d'être décryptées et traduites en italien.

L'enregistrement du 12 août est le plus impressionnant. «Nous pouvons combattre n'importe quelle puissance avec des bougies [des explosifs] et des avions», déclare l'un des hommes placés sur écoute, identifié comme Abdoulsalam Ali Abdoulrahman. «Ils ne pourront pas nous arrêter même avec leurs armes plus lourdes. Nous devons seulement les toucher et avoir la tête haute. Rappel-letoi: le danger dans les aéroports», poursuit-il.

OTAN et Russie, «partenaires égaux»

La création d'un conseil conjoint devrait inaugurer une nouvelle ère

AFP PC ET LE MONDE

Pratica di Mare — Le président russe Vladimir Poutine a siégé hier pour la première fois au milieu de ses homologues de l'OTAN, inaugurant le nouveau conseil conjoint créé par les deux anciens ennemis de la guerre froide, lors d'un sommet sur la base militaire de Pratica di Mare, près de Rome.

M. Poutine s'est assis à la table ronde entre le chef de gouvernement espagnol Jose Maria Aznar et le premier ministre portugais Jose Durao Barroso, dans un décor digne d'un studio de télévision et construit pour l'occasion dans une enceinte militaire transformée en forteresse. Cette place entre le Portugal et l'Espagne, selon l'ordre alphabétique anglais, symbolise la nouvelle architecture des relations entre l'OTAN et la Russie, qui devient un «partenaire égal» au sein du conseil conjoint.

«Vingt nations de Vancouver à Vladivostok sont autour d'une même table pour répondre aux problèmes ou les intérêts communs réclament des solutions communes», a résumé le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson.

Ce sommet constitue un «résultat historique pour une grande alliance et une grande nation européenne», a déclaré le président américain George W. Bush. L'OTAN avait été créée en 1949 pour faire face à une éventuelle invasion de l'armée soviétique.

Le président russe et ses homologues ont signé formellement la «Déclaration de Rome» qui entérine les nouvelles relations entre l'OTAN et la Russie. Le nouveau forum remplace l'actuel conseil permanent conjoint OTAN-Russie, créé en 1997 et qui était resté un organe de consultations formel. La Russie avait suspendu sa participation pendant un an pour protester contre la campagne du Kosovo en 1999.

«Il n'y a pas d'alternative à la collaboration entre l'OTAN et la Russie», a affirmé Vladimir Poutine, qui a insisté sur la menace «terrible» que représente le terrorisme et «la difficulté pour l'affronter». Le président russe fait face à des réticences dans son pays sur sa politique de rapprochement avec les Occidentaux depuis les attentats du 11 septembre aux États-Unis.

Au nom du Canada, le premier ministre Jean Chrétien a affirmé que «la Russie prend la place qui lui re-



KEVIN LAMARQUE REUTERS

On est maintenant entre amis.

vient parmi les nations démocratiques de l'Occident».

Le nouveau conseil conjoint permettra aux deux parties de prendre des décisions communes dans un certain nombre de domaines prédéfinis: lutte contre le terrorisme, gestion des crises, non-prolifération, maîtrise des armements et mesures de confiance, défense contre les missiles de théâtre, recherche et sauvetage en mer, coopération entre militaires et plans civils d'urgence. «Les membres du Conseil OTAN-Russie s'emploieront également à identifier d'autres domaines de coopération», ajoute le texte de la déclaration.

Désaccord sur l'élargissement

Les décisions seront «prises par voie de consensus» et la Russie n'aura pas de droit de veto dans le domaine militaire, avait précisé Tony Blair avant le sommet.

«Les États membres de l'OTAN et la Russie œuvreront en tant que partenaires égaux dans des domaines d'intérêt commun. Le Conseil OTAN-Russie constituera [...] un mécanisme de consultation, d'établissement

de consensus, de coopération, de décision conjointe et d'action conjointe sur toute une gamme de questions de sécurité dans la région euro-atlantique», ajoute la déclaration. [...] Il «sera présidé par le secrétaire général de l'OTAN» et «se réunira au niveau des ministres des affaires étrangères et au niveau des ministres de la défense deux fois par an et à celui des chefs d'Etat et de gouvernement comme il conviendra», selon le texte de la déclaration. «Les réunions du Conseil OTAN-Russie au niveau des ambassadeurs se tiendront au moins une fois par mois, des réunions plus fréquentes pouvant avoir lieu selon les besoins», ajoute-t-il.

Vladimir Poutine a rappelé l'opposition de son pays à l'élargissement de l'OTAN à de nouveaux pays membres tout en reconnaissant «parfaitement possible» une adhésion de l'Ukraine, qui a exprimé la semaine dernière son intention de devenir membre.

En marge du sommet, le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a affirmé que l'élargissement de l'OTAN se poursuivra en dépit des objections russes. Neuf pays sont actuellement officiellement candidats pour entrer au sein de l'OTAN (les trois pays baltes, la Slovaquie, la Slovénie, la Bulgarie, la Roumanie, l'Albanie et la Macédoine). Lors d'un sommet à Prague en novembre, l'OTAN doit décider d'inviter un certain nombre de ces pays à la rejoindre. M. Powell a affirmé que «la Russie ne peut avoir de droit de veto» sur les nouvelles adhésions.

M. Powell a estimé que la tournée européenne d'une semaine du président George W. Bush, qui est rentré hier soir à Washington après s'être rendu en Allemagne, en Russie, en France et en Italie avait été «un voyage historique couronné du plus grand succès». Il a estimé que cette tournée avait confirmé «les très solides» relations entre Washington et l'Europe. «Cela ne veut pas dire que nous n'ayons pas de désaccords», a reconnu le chef de la diplomatie américaine en évoquant la question du protocole de Kyoto sur le changement climatique ou la récente création de la Cour pénale internationale (CPI). «Nous discutons avec nos amis européens et on ne peut parler d'unilatéralisme parce que l'on n'est pas d'accord. Nous faisons partie d'une grande alliance mais cela ne veut pas dire que nous pouvons être d'accord sur tout», a-t-il poursuivi.

Vain appel au dialogue indo-pakistanaï

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le nouveau Conseil OTAN-Russie a appelé instamment le Pakistan et l'Inde à la désescalade et à reprendre le dialogue pour éviter un conflit sur le Cachemire, a déclaré le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, à l'issue du sommet. «Les chefs d'Etat et les premiers ministres appellent fermement les deux parties à la désescalade et à reprendre les discussions pour que leurs

problèmes puissent se résoudre pacifiquement», a indiqué M. Robertson, lors de la conférence de presse de clôture en compagnie du président Russe, Vladimir Poutine, et du président du conseil indien, Silvio

Mais l'Inde a exclu hier toute discussion avec le Pakistan tant que ce pays n'aura pas démantelé des «camps d'entraînement» dans la partie du Cachemire sous son contrôle et mis fin aux infiltrations de combattants. Dans une conférence de presse à New Delhi, le ministre

indien des Affaires étrangères Jaswant Singh a déclaré que l'Inde refuserait de reprendre le dialogue avec Islamabad aussi longtemps qu'elle aurait «un pistolet sur la tempe». Ces déclarations sont intervenues quelques heures après que le Pakistan eut procédé à un nouvel essai de missile, le troisième depuis samedi. M. Singh a qualifié de «déviant» et de «dangereux» les discours prononcés lundi par le président pakistanais Pervez Musharraf qui, selon New Delhi, n'a rien apporté de nouveau.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

164
CONDOMINIUMS À LOUER

Verdun 127 Desmarais sud. Pr. feuve, 4 1/2 + alcôve, clair, ouvert, style loft, 695\$. (514) 919-9990

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

N.D.G.
Grande maison 7 ch. c. (poss. bureau), air climatisé, poêle, frigo.

1^{er} étage: 2 ch. c., s/manger, salon, cuisine
2^e: 4 ch. c., grande s/famille
s/sol: 1 ch. c., s/jeux, s/lavages, aire de rangement
Stat. 3 voitures, jardin privé, 2 grandes terrasses. Près services. 2300 \$/mois, non-chauffé, 1^{er} octobre.
(514) 947-5596

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

GASPÉSIE - BAIE DES CHALEURS, PASPÉBIAC. Maison à la semaine. 1-800-463-0890
www.aubergeduparc.com/maison

GASPÉSIE, Parc Forillon, très jolie maison possible 2 c.c., il est équipé bord mer. Semaine. (418) 782-5547

MINGANIE COTE-NORD
Vue exceptionnelle sur les Mingan, Anticosti. Spacieuse sur 2 étages, équipée, 2 c.c., literie. Sem. (418) 465-2107

POINTE-AU-PÊRE. Bord de l'eau, maison d'artiste. Tout équipé, vue exceptionnelle. 1 500 \$/2 sem. Juillet. (418) 724-0368

259
ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

LOFTS COMM. + ESPACES INDUSTRI. + COMM. À LOUER près Canal Lachine, métro. Ateliers 500-5000pc. (514) 632-4850/poste 307

301
ŒUVRES D'ART

1 sculpture A. VAILLANCOURT
1 sculpture R. ROUSSEL
1 gouache DALLAIRE
(418) 653-4767

Achat Forin, Jackson, Lamieux, Richard, lacurio, etc. 418-648-9292

ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450) 466-8920

415
SECTEUR INFORMATIQUE

DIRECTEUR(TRICE) DES SITES INTERNET ET D'INFOGRAPHIE

Min. 2 ans d'exp. dans le domaine d'infographie et de la création des sites internet; établir un nouveau département dans une compagnie de vêtements et de la mode pour la création et développement des sites internet; travailler ensemble avec le département du design de vêtements; connaissance du marché asiatique nécessaire afin d'assister l'expansion dans le marché asiatique; connaissances linguistiques: anglais, langue asiatique et français. Envoyez C.V. à MW, C.P. 26520, 5345 Queen Mary, Montréal, Québec, H3X 1T0.

415
SECTEUR INFORMATIQUE

ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATION EN TOUT GENRE
Cuisine-Salle de bain-Etc...
Conception/planification/réalisation.
Un seul #. Réf. 259-9307

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-DOROTHÉE / VUE SUR L'EAU

Cottage de prestige + mezzanine + bachelor. Pour professionnel ou pour revenus. Gare et aut. 13 à proximité. Foyer, plancher de bois, Jenn Air, hotte cuivre, ogee, plancher chauffant, etc... À voir: impeccable. Occupation rapide. 229 000 \$
(514) 220-1246

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-DOROTHÉE / BORD DE L'EAU

Vue magnifique / cottage de prestige. Gare et aut. 13 à proximité. 4 étages, 2 sous-sol. Balcons communiants. Platfond 10', plancher de bois franc. 2 s.b., 3 c.c.

À VOIR!
514-220-1246

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO SHERBROOKE

(accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon. Elec, clim, chauffé, frigo, cuisinière. Piscine, sauna, buanderie.
281-1551

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - Bas de duplex. Magnifique 7 1/2, paisible et arboré, métro Villa-Maria, boiseries, bois franc, foyer, lav./séch. 1220\$. 482-4972

NOUVEAU RSM! Idéal pour personne seule, petit bachelor, 2 1/2, à aire ouverte, chauffé, poêle, frigo. Libre imm. (514) 255-1586

1385 Bernard coin Wiseman Grand 5 1/2 rénové, haut sous-sol, pl. bois, 800\$ chauffé, équipé, 1er juillet. 271-4168

164
CONDOMINIUMS À LOUER

AU COEUR DU PLATEAU rue de Grandpré, maison de caractère (patrimoine 1860), 2 niveaux, 3 min. Laurier, calme, 7 pièces, gr. salon, 3 alc., 2 sb., 4 électros, n.c. 1800\$. Poss. Réf. Libre 514-815-3703

POINTE-ST-CHARLES
Près marché Abtaver, 6 1/2 sur 2 étages, grand jardin avec gazebo. Arbres matures. 900\$ (819) 243-3987 (soir-w-end)

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS
Atelier meublé, juillet et août, équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 10 minutes de Châtelet. 2000\$/mois (600\$/sem). 011.33.1.40.90.30.14
chroux@compuserve.com
http://image.cybercabie.fr/chroux/

PARIS
Bastille, XII^e, coquet appartement. Aussi studio Oberkampf. (514) 845-4425

PARIS IX^e, 3^e étage, calme, clair, meublé, équipé, 2 ch., TV, Libre 5 juin. arianabehle@hotmail.com 011 33 1 39 08 01 59

185
CHAMBRES

Centre-ville de QUEBEC
Chambre à louer pour personne tranquille et non-fumeur. Pl. bois, bien ensoleillée. (418) 529-2013

251
BUREAUX À LOUER

Angle LAURIER/St-Hubert, métro, 1 400 p.c., 2^e étage. Entr. priv. Chauffage. Libre imm. 514-501-9967

PLATEAU (boul. St-Joseph Ouest) 1 100 p.c. Relait à neuf. (514) 271-7475

401
POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

RECHERCHONS souscripteurs(trices) en assurances autohabitation avec permis BSF. (514) 774-9090

450
EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expériences de 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

542
MASSOTHÉRAPIE

VOUS VOUS CONTENTEZ DU MEILLEUR?
Bienvenue. Regu. 733-3634

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATION EN TOUT GENRE
Cuisine-Salle de bain-Etc...
Conception/planification/réalisation.
Un seul #. Réf. 259-9307

575
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

695
AUTOMOBILES

TOYOTA SRS 90
240 000km, bonne mécanique. Factures. 1 000\$ (514) 652-6380

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-DOROTHÉE / BORD DE L'EAU

Vue magnifique / cottage de prestige. Gare et aut. 13 à proximité. 4 étages, 2 sous-sol. Balcons communiants. Platfond 10', plancher de bois franc. 2 s.b., 3 c.c.

À VOIR!
514-220-1246

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

MONT-ST-LOUIS
1 c.c. + mezz., platfond 15'. Stat. int. 220 000\$. 843-8704

N.D.G.
Haut duplex, 9 pièces dont 2 au s.s., 2 d.b., foyer, boiseries, 269 000\$. (514) 487-2509

135
TERRAINS

DOMAINE enchanteur inexploité, Outaouais, lac Blue Sea, prestigieux, n-pollué. Couchers soleil spectac., piste cyclable, natation, 1-3 acres, 23900\$/ac. (819) 463-0848

ILE VERTE
Près Rivière-du-Loup, grand terrain 1 1/2 arpents sur fleuve, 55 000\$ (514) 862-5893, 878-7728

SOMMET DES LAURENTIDES
Superbes Terrains avec plateaux Vue panoramique - Tranquillité (514) 721-1529 (514) 502-9654

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Grand 4 1/2 chauffé, rénové à neuf, 2e, tranquille. 1 100 \$/m. Métro Atwater. (514) 934-0618

LOFT à 2 pas métro Berni/UQAM. 5 électros, a.c., élec. incl. Sécurité, propre. Propriétaire sur place. 800 \$/m. (514) 288-8180

LUXUEUX R. DE C.
Face au Mont-Royal, 1 370 p.c., 3 c.c., 2 s.d.b., cheminée, tous électros compris et nombreux extras, parking. 1 950\$ R.-d.-v. 276-0209

MILE-END, 6 1/2. Waverly. Tranquille. Pas d'animaux. 980 \$/m. (non chauffé). (514) 273-2605

N.D.G. Haut de duplex 1400 p.c., meublé ou non, pour locataire paisible, ac. près métro. 1500\$/mois. (514) 486-9770

N.D.G. AVE. haut de duplex, grand 5 1/2 de maison unique, boiseries, balcon. 2 500\$ 843-7314

OUTREMONT
Chemin Côte Ste-Catherine près église St-Germain. Très beau haut duplex, 2 500 p.c., boiseries chêne, 8 pcs, 2 esp. de voiture dont 1 de garage. Idéal pour pers. aimant la tranquillité. 2 650\$ t.inclus. 15 juillet. Ecrite: C.P. 48595, CSP Outremont, Outremont, Qc H2V 4T8

OUTREMONT Beau gr. 5 pces rénové, ensol., pl. chène, petite serre. 1650\$. Poss. gar. 514-918-0281

OUTREMONT Meublé, 4 pces, 1 ch. fermée, 15/6 au 15/9 ou moins. 1 200\$/mois t. compris. 274-8043

OUTREMONT. Beau 6 1/2, cachet, réno. terrasse. 1 200 \$, chauffé, eau chaude, stationnement. 15 juin (514) 523-1049

PLATEAU
Métro Laurier, charmant cottage, cachet, 980 p.c., 1 c.c. fermée, 2 s. de b., 3 électros. Grande terrasse, jardin. 1 350\$. Juillet. 274-3729

PLATEAU (MILE-END)
Eplanade, face à la montagne. Grand 3 1/2, bois franc, boiseries. Frais peint. 2 électros (lav/séch). 1 200\$ 728-4287

PLATEAU, MÉTRO LAURIER
Condo 97, 4 1/2, bois franc, boiseries, foyer, 3 électros + extra. 1 290\$. Juin. 844-6431

PRÈS UdeM, haut de duplex, 7 1/2. Pour locataires paisibles. Pas d'animaux. 570-3271

VILLERAY 3 1/2 - 4 1/2 rénovés, chauffé élec. entr. lav./séch., bois franc, 450\$/550\$. (514) 781-0282

WESTMOUNT
6 1/2, r. de c., boiseries. Stat. impeccable. Mi-juin ou juillet. Prox. métro. 935\$ 865-9332

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS
Atelier meublé, juillet et août, équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 10 minutes de Châtelet. 2000\$/mois (600\$/sem). 011.33.1.40.90.30.14
chroux@compuserve.com
http://image.cybercabie.fr/chroux/

PARIS
Bastille, XII^e, coquet appartement. Aussi studio Oberkampf. (514) 845-4425

PARIS IX^e, 3^e étage, calme, clair, meublé, équipé, 2 ch., TV, Libre 5 juin. arianabehle@hotmail.com 011 33 1 39 08 01 59

185
CHAMBRES

Centre-ville de QUEBEC
Chambre à louer pour personne tranquille et non-fumeur. Pl. bois, bien ensoleillée. (418) 529-2013

251
BUREAUX À LOUER

Angle LAURIER/St-Hubert, métro, 1 400 p.c., 2^e étage. Entr. priv. Chauffage. Libre imm. 514-501-9967

PLATEAU (boul. St-Joseph Ouest) 1 100 p.c. Relait à neuf. (514) 271-7475

401
POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

RECHERCHONS souscripteurs(trices) en assurances autohabitation avec permis BSF. (514) 774-9090

450
EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expériences de 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

542
MASSOTHÉRAPIE

VOUS VOUS CONTENTEZ DU MEILLEUR?
Bienvenue. Regu. 733-3634

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATION EN TOUT GENRE
Cuisine-Salle de bain-Etc...
Conception/planification/réalisation.
Un seul #. Réf. 259-9307

575
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

695
AUTOMOBILES

TOYOTA SRS 90
240 000km, bonne mécanique. Factures. 1 000\$ (514) 652-6380

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

15⁹²\$**4 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.

Heure de tombée: 14h00 tous les jours (lun.-ven.)

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR



AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

LE MONDE

Le FN s'ancre dans l'opinion publique

Plus d'un Français sur quatre adhère aux idées de l'extrême droite

GÉRARD COURTOIS
LE MONDE

À l' lendemain de la performance électorale présidentielle de Jean-Marie Le Pen et de l'extrême droite, et à la veille du scrutin législatif, l'enquête réalisée par la SOFRES pour RTL et Le Monde — dans le prolongement d'une quinzaine de sondages similaires depuis 1984 — confirme l'ancrage solide du Front national dans l'opinion.

C'est, en effet, l'enseignement le plus saisissant de cette enquête: l'adhésion aux idées défendues par M. Le Pen était tombée à son plus bas niveau (11 %) au printemps 1999, juste après la scission entre le fondateur du FN et son ancien bras droit, Bruno Mégret.

Trois ans plus tard, cette adhésion est remontée à 28 %, soit l'un de ses plus hauts niveaux historiques. À l'inverse, dans l'enquête de la SOFRES de mai 2000, près des deux tiers des Français (63 %) se disaient « tout à fait en désaccord » avec les idées lepénistes; aujourd'hui, ils sont moins de la moitié (49 %), tandis que 22 % se déclarent « plutôt en désaccord ».

Le profil des personnes qui sont d'accord avec les positions du FN est très typé, et ses caractéristiques se confirment sur toutes les questions posées par la SOFRES. Les meilleurs soutiens de M. Le Pen sont les personnes les plus âgées (30 % approuvent ses idées, contre 19 % des 18-24 ans) et les moins diplômées (46 % d'approbation chez les non-diplômés, contre 14 % seulement chez les diplômés de l'ensei-

gnement supérieur); socialement, deux catégories se distinguent: les ouvriers (35 % d'approbation) et les commerçants, artisans, chefs d'entreprise (34 %), alors que les cadres et les professions intellectuelles ne sont que 13 % à approuver les idées d'extrême droite.

Sécurité et justice

Enfin, comme lors des précédentes enquêtes, l'électorat du RPR (34 % d'approbation) se montre net-

tement plus sensible aux idées lepénistes que celui de l'UDF (25 %). De même, 16 % des sondés jugent que les positions de M. Le Pen sont « justes », 40 % « excessives » et 41 % « inacceptables »; chez les sympathisants du RPR, en revanche, 29 % les jugent inacceptables, tandis que 54 % les considèrent comme seulement excessives.

Le président du Front national a indéniablement marqué des points dans trois domaines. Ses positions sur la sécurité et la justice sont approuvées par 40 % des sondés, soit une progression de 11 points en deux ans et de 14 points depuis 1999. De même, il enregistre son meilleur taux d'approbation sur « la défense des valeurs traditionnelles » (35 %, contre 30 % il y a deux ans et 25 % il y a une dizaine d'années). Enfin, ses « critiques

contre la classe politique » sont approuvées par 26 % des sondés (en hausse de six points par rapport à 2000). En revanche, si les positions lepénistes sur l'immigration restent un point consistant de son programme (27 % d'approbation), elles font moins recette qu'auparavant (de 33 à 38 % au milieu des années 1990).

Indéniablement, le président du Front national bénéficie d'un climat général très sécuritaire et conservateur. Même si ces idées ne sont pas le monopole de l'extrême droite, 86 % des personnes interrogées jugent, en effet, que « la justice n'est pas assez sévère avec les petits délinquants »; de même, 76 % pensent qu'il faut donner beaucoup plus de pouvoir à la police » (en progression de 12 points depuis mai 2000) et 73 % qu'« on ne défend pas assez les valeurs

ARCHIVES LE DEVOIR
Jean-Marie Le Pen

traditionnelles en France ». S'il se trouve toujours 59 % des sondés pour estimer qu'« il y a trop d'immigrés en France », trois thématiques portées ou partagées par l'extrême droite sont en perte de vitesse relative: 44 % des sondés estiment qu'« on ne se sent plus vraiment chez soi en France » (en recul de trois points en deux ans), 36 % qu'« il faut rétablir la peine de mort » (en recul de neuf points) et 28 % que « la

construction de l'Europe est une menace pour l'identité de la France » (en recul de 11 points). S'il est évidemment loin d'être le seul à exploiter le thème de l'insécurité, comme l'a démontré la campagne présidentielle, Jean-Marie Le Pen en tire un bénéfice maximal.

Toutefois, en même temps qu'il retrouve un taux d'approbation élevé de ses idées, le Front national redevient, aux yeux des Français « un danger pour la démocratie ». Il y a deux ans, lorsqu'il paraissait en perte de vitesse, le FN inquiétait moins: un taux record de 33 % des sondés jugeaient qu'il ne constituait pas un danger (contre 62 % pour qui il le restait); aujourd'hui, ce sont à nouveau 70 % des personnes interrogées qui jugent le FN dangereux, contre 26 % d'avis contraire. La mobilisation républicaine de l'entre-deux-tours de la présidentielle pour faire barrage à Jean-Marie Le Pen a, sans aucun doute, fait réagir l'opinion. Il reste qu'en dépit de cette mobilisation massive, plus du quart des sondés (soit huit points de plus que le score de second tour de M. Le Pen) continuent à ne pas considérer l'extrême droite comme dangereuse. Cela confirme l'enracinement du Front national.

Deux des propositions les plus symboliques de la politique de « préférence nationale » préconisée par l'extrême droite ne parviennent guère à convaincre les Français. À peine un quart des personnes interrogées (23 %) sont d'accord avec l'idée que, en matière d'emploi, l'on doit donner la priorité à un Français sur un immigré en situation régulière.

En Israël, les gardes de sécurité sont les nouveaux héros

ALEXANDRA
SCHWARTZBROD
LIBÉRATION

Jérusalem — Ils sont, dans l'esprit des Israéliens, le dernier rempart contre les kamikazes. Depuis cette terrible semaine de mars au cours de laquelle près de 50 civils israéliens avaient été tués dans des attaques terroristes alors qu'ils faisaient leurs courses au supermarché ou dinaient au restaurant, les « gardes de sécurité » sont devenus les nouveaux héros de la société israélienne. Jusqu'à la semaine dernière, le quotidien Haaretz leur rendait hommage chaque jour par l'entremise d'une photo légendée. La direction de l'Emploi, de son côté, n'hésite plus à proposer cette activité aux ingénieurs, aux informaticiens ou même aux médecins laminés par la crise économique.

Supplément

De Tel-Aviv à Jérusalem en passant par Haïfa et Beer Sheva, plus aucun lieu public ne peut en effet attirer du monde s'il ne prend la précaution de poster, devant la porte d'entrée, un garde armé dûment préparé à repérer le candidat-kamikaze et surtout à le neutraliser. Il y a deux mois à Jérusalem, un garde a été tué en se jetant sur le terroriste qui voulait forcer l'entrée d'un supermarché. Et vendredi à Tel-Aviv, un garde a évité un drame en tirant sur un kamikaze qui voulait faire sauter sa voiture devant une discothèque. Depuis peu, cafés et restaurants n'hésitent d'ailleurs pas à ajouter de un à 1,5 shekel par personne (environ) sur la note de leurs clients pour contribuer à l'emploi d'un gardien. Personne ne s'en plaint.

Les consommateurs sont prêts à payer bien plus pour avoir la certitude de pouvoir déguster une citronnade sans risquer d'être déçiquetés par une bombe. « En avril, après les attaques meurtrières de mars, j'ai perdu environ 70 % de ma clientèle », explique Gilli, copropriétaire du Cafit, café branché de Jérusalem où une tentative d'attentat a été déjouée de justesse il y a quelques mois. « J'ai fait installer des vitres blindées et une caméra de surveillance, et surtout j'ai recruté trois

gardes qui se relaient à l'entrée de 7h du matin à 1h du matin. Depuis, les consommateurs reviennent. Mais le shekel que je fais payer à chacun pour ce service ne paie que 30 % de ce que me coûtent ces gardes ».

En période de crise économique, beaucoup d'établissements ne peuvent se permettre un tel luxe. Situé en plein centre de Jérusalem, le petit salon de thé Kadosh n'a pas les moyens de recruter un gardien mais le propriétaire, Itshik, a une licence et une arme, il surveille lui-même. « Mon père a ouvert ce lieu il y a trente-six ans, je connais tout le monde, je repère vite les gens suspects », confie-t-il.

L'expérience montre que la présence d'un garde ne peut être efficace à 100 %. À Jérusalem, le 9 mars dernier, le garde du café Moment n'a pas su repérer le kamikaze qui s'est fait exploser dans l'entrée de l'établissement, provoquant un carnage. Mais la vue d'un uniforme et d'une arme est souvent dissuasive. Selon les services de sécurité israéliens, c'est parce que l'entrée du supermarché de Petah Tikvah était protégée par un garde qu'un kamikaze s'est fait sauter lundi soir devant le café avoisinant qui, lui, n'avait pas les moyens de recruter quelqu'un pour assurer sa sécurité.

La demande est devenue telle que les sociétés de gardiennage ont presque du mal à y répondre.

N'importe qui, aujourd'hui, peut devenir garde de sécurité en Israël. Il suffit d'être passé par l'armée et de prouver, par des certificats des ministères de la Santé et de l'Intérieur, que l'on est mentalement sain et judiciairement clair.

C'est d'ailleurs là le problème. Alors que le taux de chômage atteint des sommets, à 10,3 % contre 8,7 % il y a un an, la direction de l'emploi commence à menacer les chômeurs, même les plus diplômés, de perdre leurs indemnités s'ils refusent un poste de garde. « Nous avons été pris au dépourvu par la demande. Nous avons donc organisé des réunions pour promouvoir cette activité et surtout nous avons décidé que tout le monde, même les universitaires, pouvaient postuler, explique son responsable, Yaakov Nizri.

EN BREF

Chandra Levy a bien été tuée

Washington (AFP) — Chandra Levy, la jeune stagiaire dont les restes ont été retrouvés dans une forêt de Washington mercredi dernier, a bien été tuée, dans des conditions qui restent à élucider, a indiqué la police judiciaire hier. « Il est possible que nous ne sachions jamais les causes de sa mort », a ajouté Jonathan Arden, médecin légiste. La disparition de la jeune Californienne de 24 ans, le 30 avril 2001, a été largement couverte par la presse notamment parce qu'elle avait eu une liaison avec un parlementaire marié, Gary Condit.

Blair perd un ministre

Londres (Reuters) — Stephen Byers, ministre des Transports controversé de Tony Blair, a démissionné hier du gouvernement britannique à la suite d'une série d'accidents sur le réseau ferré privatisé le plus vétuste et l'un des moins sûrs d'Europe occidentale. Deux jours avant son départ, une influente commission de la Chambre des communes avait publié un rapport fustigeant la politique du gouvernement travailliste en matière de transports en affirmant qu'elle s'était soldée par un échec quasi complet. Depuis le début de l'année, le pays connaît une série noire de déraillements de train.

Fusillades dans les colonies juives

(AFP) — Quatre Israéliens et deux Palestiniens ont été tués hier en Cisjordanie, où l'armée israélienne occupait Bethléem pour la deuxième journée consécutive et poursuivait ses incursions destinées à empêcher des attentats suicide. Dans la soirée, un Palestinien a tué trois étudiants religieux israéliens de la colonie d'Itamar, près de Naplouse en Cisjordanie, avant d'être tué. Auparavant, un Israélien avait été tué par des tirs palestiniens près de la colonie d'Ofra, dans la région de Ramallah, plus au sud. Dans la matinée, un Palestinien avait été tué par des tirs de soldats israéliens lors d'une incursion à Jénine.

À PARTIR DE SEULEMENT

2,9%*

jusqu'à 24 mois

Tous les moyens sont bons pour réserver sa Jetta

Modèle de base
Quatre coussins gonflables
Banquette arrière rabattable et divisée 60/40
Roues en acier de 15 pouces
Freins ABS
Système audio stéréo à huit haut-parleurs
Système d'alarme antivol et antidémarrage



vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

*Taux non applicable à la Jetta TDI. Taux de financement à l'achat de 2,9 % offert pour un terme jusqu'à 24 mois. Autres taux de financement offerts: 3,9 % pour un terme jusqu'à 36 mois, et 4,9 % pour un terme jusqu'à 60 mois. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Roues en alliage illustrées offertes en option. Offre valable pour un temps limité chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Et comme la Jetta est si précieuse, nous avons même brûlé 25 de ses composantes.

50 ANS
VOLKSWAGEN
CANADA

É D I T O R I A L

Les girouettes

Dans l'espoir de remporter les législatives, les barons de la droite, le président Chirac en tête, ont commis un geste contraire à ce qu'ils professaient avant-hier. Pour sa part, la gauche trouve aujourd'hui des vertus à ce qu'hier encore elle abhorrait. Pendant ce temps, le Front national récolte.

C'est fait! Les principales formations de la droite française ont été fondées en un seul et même parti: l'Union pour la majorité présidentielle (UMP). Afin d'éviter une nouvelle cohabitation qu'il juge cauchemardesque, Chirac a fait main basse sur le gros des troupes qui composaient la Démocratie libérale d'Alain Madelin et l'UDF de François Bayrou pour mieux les greffer à son parti, le RPR. Ironie de l'histoire, dans les mois qui viennent on va donc saborder officiellement ce RPR que Chirac avait fondé en 1976 afin de s'affranchir des «vieux» gaullistes et de Giscard d'Estaing. On l'aura compris, la culture politique selon le président réélu doit se conjuguer obligatoirement avec sa personne.

A droite, cela a provoqué bien des grincements de dents. Notamment au sein de l'UDF où son patron, François Bayrou, a estimé, non sans justesse, que le score tout de même honorable de son parti centriste à la présidentielle avait été pris de haut, voire avec arrogance par les notables du RPR. Au sein de ce dernier, c'est à noter, des hauts responsables comme Nicolas Sarkozy, Philippe Séguin, Jean-Louis Debré et la patronne sortante du RPR Michèle Alliot-Marie ont avalé en silence cette coulouvre qu'il y a quelques mois à peine ils voulaient étouffer. En clair, ce qui a été semé afin de réaliser une récolte rapide ne manquera pas d'avoir un effet boomerang à plus long terme: lorsque le temps de la succession de Chirac viendra, parions que les personnages nommés concocteront des coups bas pour barrer la route à Alain Juppé, grand architecte de l'UMP et plus que probable candidat à l'Élysée. En attendant, on se souviendra que Chirac s'était toujours moqué de ceux et celles qui, tout au long des années 80 et 90, militèrent pour la création d'un parti unique que l'actuel président qualifiait de «machin».

À gauche également on assiste depuis la fin des présidentielles à toute une contorsion. Lorsque la campagne battait son plein, le champion de la gauche plurielle Lionel Jospin ainsi que ses principaux lieutenants critiquaient à qui mieux mieux la cohabitation. Souvent ils reprenaient la formule signée par l'éminence grise de Jospin, Olivier Schramek, qui dans un ouvrage paru et conçu en vue des dernières présidentielles estimait que la cohabitation était «le pire des régimes pour notre pays». Voilà qu'aujourd'hui, avidité de pouvoir aidant, l'état-major du PS dodeline du chef pour avancer qu'au fond la cohabitation a du bon. Hélas pour eux, une forte majorité de Français (61 %) n'en veulent plus. Autrement dit, le PS décode mal, très mal, l'humeur du pays.

Entre les louvoisements des premiers et les retournements des seconds, le Front national, lui, continue à se faufiler. Selon un sondage du quotidien *Le Monde* publié hier, l'adhésion des électeurs au FN atteint un niveau record. Pas moins de 28 % des Français épousent les idées de l'extrême droite. Pire, moins de la moitié d'entre eux se disent en total désaccord avec le programme de Jean-Marie Le Pen. Cet ancrage du FN est à l'origine d'une bévue monumentale: le nouveau patron du RPR est allé jusqu'à proposer qu'il n'y ait pas désistement des candidats de la droite classique au profit de ceux de la gauche lors des législatives de juin, quitte à favoriser la composition d'un bloc imposant de députés FN à l'assemblée nationale.

En l'espace de deux semaines seulement, la classe politique de la France a renoué avec ses vieux réflexes reléguant ainsi la dernière élection à un vulgaire fait divers.

Plus, plus, plus!

Pendant qu'en Alberta, en Colombie-Britannique et au Québec les gouvernements sont à réformer leurs organismes respectifs de réglementation des marchés financiers, Toronto se plaint du manque d'harmonisation et demande la création d'un organisme national unique de contrôle des marchés. Hier, c'était au tour des banques de dénoncer les coûts élevés et les tracasseries administratives auxquels doivent faire face les acteurs du marché financier. Cette multiplication des exigences, souligne-t-on, fait fuir d'éventuels investisseurs dans un monde de capitaux mobiles, en plus de coûter cher aux consommateurs.

Les provinces ne nient pas que cette multiplication des règles entraîne des coûts, mais ni l'Alberta ni la Colombie-Britannique, ni est située la Bourse des petites valeurs, ni le Québec et son marché des produits dérivés n'ont l'intention d'abandonner leurs responsabilités.

Pour cause! Depuis les années quatre-vingt, on a assisté à une concentration du pouvoir financier entre les mains des grandes banques du pays qui ont mis la main sur toutes les maisons de courtage. Les sièges sociaux ont suivi le mouvement, et la Bourse elle-même a quitté Montréal pour Toronto.

Mais voilà: si les entreprises et les courtiers ont concentré leurs activités à Toronto, la clientèle financière est encore aujourd'hui dispersée aux quatre coins du pays, et c'est aux provinces que la Constitution canadienne reconnaît la responsabilité de la protéger.

Au Québec, un projet de loi présentement discuté à l'Assemblée nationale propose de s'attaquer à la fragmentation des structures provinciales en fusionnant tous les organismes de contrôle en un seul. À terme, on peut imaginer que cela conduira à de nouvelles négociations interprovinciales en vue d'une plus grande harmonisation réglementaire. De là à souhaiter l'abandon des pouvoirs au profit d'un seul organisme fédéral de contrôle, il n'en est pas question! Nous n'avons rien à gagner à céder nos pouvoirs de contrôle aux mains des financiers de Bay Street. D'ailleurs, l'un des plus gros joueurs au pays, notre Caisse de dépôt, n'est pas non plus intéressée, elle qui éprouve déjà suffisamment de difficulté à être traitée de façon équitable lorsqu'elle ambitionne d'intervenir hors Québec.

Dans ce dossier, Ottawa se range évidemment derrière Bay Street. Il y a quelques jours, le ministre Paul Martin plaquait la cause d'une harmonisation accrue, mais il sait bien, le ministre, que les provinces ne feront jamais un aussi beau cadeau à un gouvernement qui n'a de cesse de les traiter comme des sous-fifres.

Le Canada de l'ère Chrétien est englué faute d'avoir eu le courage d'affronter le changement au moment où tout était possible. Tant que Jean Chrétien et ses semblables dirigeront ce pays, aucune réforme structurelle n'aura lieu. Ni en matière de santé, de politique sociale ou de Constitution, ni davantage en matière de réglementation des marchés financiers. Alors, laissons aboyer les chiens, ils ne mordent pas!

jrsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

DANS LA SÉRIE :

VOYONS LE BON CÔTÉ DES CHOSSES!



LETTRES

Enseignement et perfectionnement

Nous étions nombreux à dire que l'occasion était belle pour redéfinir notre façon de voir les échelles salariales et d'y mettre des éléments manquants à l'ancienne échelle: reconnaître le dynamisme et l'importance de la mise à jour des connaissances (congrès, articles, publications, cours donnés et reçus, etc.) par trois niveaux reconnus (un peu à l'image des professeurs d'université).

Au lieu de cela, le syndicat en a profité pour nier tout perfectionnement et pour tenir le discours que nous sommes payés pour ce que nous faisons, et non ce que nous sommes.

Et le ministre de l'Éducation a approuvé sur toute la ligne.

Ensuite, il y a eu tous ces boycottages, ce rejet de la culture, l'enfantillage de la fin qui justifie les moyens. Et il vient de leur donner raison.

Le gouvernement a cédé sur tout, nous laissant, tous ceux qui ont affronté la machine syndicale, sur le pavé. Le message est limpide: faites des pressions imbéciles, adoptez des façons de contester qui sont non professionnelles, nous céderons, nous vous donnerons raison.

Je suis déçu de cette entente qui dit qu'un bac est suffisant pour le reste de la carrière. Déçu que mes zélés confrères gagnent. Si, au moins, il y avait eu entente sur un minimum de mises à jour annuelles...

Et à nous qui avons refusé de boycotter, nous qui avons continué à encadrer et à suivre nos élèves, nous qui avons osé écrire dans les journaux notre désaccord, nous qui avons, je répète, affronté la machine syndicale, nous qui

disons encore que le fait de se perfectionner est important, que nous dit le ministre?

Yves Nadon

Enseignant

Mai 2002

Un chapitre pénible de l'histoire du Québec

À la suite de la lecture du texte de Yves Michaud dans *Le Devoir* du 21 mai, je tiens à partager quelques réflexions.

Je suis d'accord avec lui que l'Assemblée nationale a erré en votant sa motion de blâme contre lui car la liberté d'expression qui existe au Québec lui donne le droit d'exprimer ses opinions, même si des gens comme le professeur Angenot les trouvent abjectes.

Cela dit, je crois qu'il devrait passer moins de temps à s'apitoyer sur son sort et à citer son propre plaidoyer pour faire un peu plus d'introspection sur l'ensemble de ses opinions exprimées au sujet des juifs et de leurs organisations.

Selon moi, justice a été rendue dans sa cause en diffamation car je crois que certains de ses propos ont en effet un caractère antisémite.

Je pense notamment à sa qualification de B'nai Brith comme une «phalange extrémiste du sionisme mondial». Je considère qu'une telle qualification est injuste, excessive et insultante mais elle revêt également un caractère antisémite en raison de sa référence aux stéréotypes véhiculés dans le passé par certains groupes racistes.

La preuve que cette qualification est inacceptable réside dans la lettre ouverte de M. Michaud envoyée à Lucien Bouchard en jan-

vier 2001 où il a tenté de réduire la portée de ses propres propos à ce sujet.

Je souhaiterais donc qu'il démontre l'humilité nécessaire pour regarder l'ensemble de ses propos et pour reconnaître le caractère excessif et antisémite de certains de ceux-ci. De cette façon, il pourrait cesser ses procédures judiciaires et fermer ce chapitre pénible de l'histoire du Québec.

Norman King

Montréal, mai 2002

Le caractère irlandais

M. Mulclair a récemment tenté d'expliquer et d'excuser ses propos disgracieux en clamant que son caractère d'origine irlandaise en était la cause. Je connais plusieurs Irlandais et, étant moi-même de descendance bretonne, je me suis toujours trouvé une affinité avec ces caractères forts, fiers et combattifs qui se sont battus pour l'indépendance de leur peuple.

Cependant, les propos de M. Mulclair n'ont rien en commun avec ces qualités irlandaises car ils ne sont empreints ni de fierté, ni de force ou de combativité mais seulement de vulgarité et d'un manque flagrant d'éducation pour savoir s'exprimer poliment. De plus, contrairement au caractère irlandais, il est loin de se battre pour la souveraineté du peuple québécois!

Encore une fois, il n'y a rien d'irlandais ou même de québécois dans la nature des mots qu'il a prononcés. En voyant la façon dont il s'exprime en public, car ce n'est pas la première fois que ses paroles dépassent sa pensée, si toutefois pensée il y a, j'ose à peine imaginer son discours en privé, entre libéraux.

Normand Dupont

Laval, 26 mai 2002

LIBRE OPINION

Il est temps de protéger notre montagne

PAULE DORÉ
Coprésidente
Campagne des Tuques bleues, Les Amis
de la montagne

L. YVES FORTIER
Gouverneur, Les Amis de la montagne

Témoin privilégié du développement socioculturel et socioéconomique de la collectivité montréalaise et métropolitaine, le mont Royal représente un joyau patrimonial inestimable qu'il est impératif de valoriser et de protéger à la mesure de tout ce qu'il représente dans notre mémoire collective. D'ailleurs, nous ne pouvons nous empêcher de penser aux milliers d'individus qui reposent dans les deux cimetières et qui, par leur contribution parfois modeste, parfois considérable, ont, chacun à leur manière, façonné l'histoire et le visage de la ville de Montréal et des environs.

Situé au cœur de la ville et de nos vies depuis toujours, le mont Royal et ses citoyens ont su développer au fil du temps une relation étroite et privilégiée. Rassembleur, le mont Royal représente en quelque sorte un lieu de culte pour les Montréalais et pour les milliers de visiteurs qui succombent à son charme année après année. À l'image de nos prédécesseurs d'il y a plus de 125 ans qui se sont mobilisés pour créer le parc du Mont-Royal, nous hériterons aujourd'hui de la lourde responsabilité de nous assurer que cet ensemble demeure un objet de fierté et de convoitise pour les 125 prochaines années.

En fait, il s'agit d'établir un nouveau contrat social pour préserver et faire perdurer cette relation unique que nous entretenons avec «notre montagne», afin que les citoyens et les

visiteurs de demain puissent continuer à jouir de ce site exceptionnel. Le sérieux, la détermination et la lucidité avec lesquels nous aborderons les enjeux relatifs à ce site historique auront un impact majeur sur l'avenir de la montagne, mais également sur la qualité de vie des deux millions de citoyens de l'agglomération et de leurs descendants.

Pour nous, le mont Royal a toujours représenté bien plus qu'un point de repère géographique. Il représente un point de repère à l'égard de la beauté de notre ville et de la qualité de vie qu'il nous procure et qu'il procure à tous ceux et celles qui s'y promènent ou le regardent.

En fait, l'influence du mont Royal réside dans le fait qu'il appartient à chacun d'entre nous, dans la mesure où nous avons tous notre façon de le voir, de l'apprécier et de l'utiliser. C'est ce qui rend sa valeur inestimable et qui milite en faveur d'une mobilisation sans précédent à l'égard de sa protection et de sa valorisation. Nous n'avons pas le droit de prendre des risques susceptibles de priver les générations futures des millions de représentations que prendra le mont Royal dans la mémoire collective de demain.

Nous connaissons tous la capacité des citoyens de la métropole de se mobiliser derrière de grands projets. Qu'il s'agisse de la construction du métro, d'Expo 67 ou même des Jeux olympiques, nous avons toujours su montrer notre engagement, notre solidarité et notre ténacité. Cet engagement, cette solidarité et cette ténacité doivent maintenant présider à l'élaboration d'un nouveau cadre de préservation, de valorisation et de gestion de cette figure emblématique qu'est depuis toujours le mont Royal.

C'est bien connu, le mont Royal offre une

valeur ajoutée au développement et au pouvoir d'attraction de la métropole. Qu'il s'agisse de ses forêts, de ses paysages, de ses bâtiments patrimoniaux ou de ses grandes institutions, la montagne constitue un lieu unique d'une richesse inestimable qui ennoblit tout ce qu'elle porte.

Cependant, avec cette notoriété est apparu un nouveau défi: il faut maintenant protéger la montagne contre son propre succès. Plus que jamais auparavant, des projets de développement compromettants pour ce site émergent de toutes parts et le fait qu'il n'existe pas de règles claires et cohérentes pour encadrer ce développement met en péril le maintien du caractère actuel de la montagne, qui est à la source de l'attachement et de l'admiration que nous lui portons.

La réorganisation municipale nous offre sur un plateau d'argent l'opportunité d'effectuer cette redéfinition du cadre de gestion nécessaire pour assurer la pérennité de cet héritage unique. Nous avons donc l'obligation de réfléchir et de travailler à l'élaboration d'un cadre de gestion rigoureux et intelligent de la montagne et de ses environs.

Nous souhaitons vivement que la récente mobilisation à l'égard du mont Royal, qui a décollé de la tenue de sommets et maintenant des audiences de la Commission des biens culturels du Québec, incite les autorités politiques à mettre en place les assises nécessaires au maintien et à la valorisation de ce lieu emblématique et patrimonial. Voici l'occasion d'intervenir et d'influencer à très long terme le développement de la montagne.

Saisissons-la! Faisons du mont Royal un grand projet, un autre chantier collectif qui aura le mérite de venir inspirer sinon forcer le développement des quartiers avoisinants.

IDÉES

Les erreurs médicales et la sécurité des patients

2000 morts par année au Québec?

LUC BESSETTE

Médecin d'urgence au CHUM;
membre du Conseil d'administration
de l'Association des médecins d'urgence du Québec

Deux mille morts? C'est ainsi que le *Journal de Montréal* faisait sa une le vendredi 24 mai dernier.

Deux mille morts par année... Cela est énorme! Statistiquement, cela représente plus de décès que le nombre de gens qui meurent au Québec chaque année des suites d'accidents de la route, de cancer du sein ou même du sida. Une facture qui représenterait un coût social de plus de 900 millions de dollars annuellement dont 200 millions en coûts directs au système de santé!

Sensationalisme ou vérité? Vraisemblablement les deux.

Ce «constat» fait suite à la publication de rapports étrangers sur la prévalence des erreurs médicales, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie.

Sans contredit, de toutes ces études étrangères, la plus médiatisée a été *To err is human*, un rapport de l'Institute of Medicine du National Academy of Sciences, paru aux États-Unis en novembre 1999 et qui estime le nombre de décès imputables aux erreurs médicales entre 44 000 et 98 000 chaque année.

Troublées par ces chiffres alarmants, les autorités sanitaires canadiennes ont amorcé une étude nationale multicentrique pour déterminer l'ampleur de ce problème au pays. Le *Journal* rapportait donc une extrapolation inférée à partir d'études étrangères.

Bien que l'étude canadienne ne puisse pas être terminée avant 2004, on est en droit de se poser, dès maintenant, trois questions fondamentales. L'ordre de grandeur du problème soulevé par ces études étrangères est-il réaliste? Peut-on comparer le système de santé canadien aux systèmes de santé étrangers auxquels on fait référence? Quelles mesures concrètes pourraient-on apporter au Québec pour minimiser ce problème?

Premièrement, il faut savoir ce que ces études dé-

nissaient comme erreurs médicales. L'erreur médicale ne consistait pas seulement en erreur de diagnostic ou de traitement mais aussi en délai d'intervention inapproprié. Par exemple, au Québec, le délai d'intervention en chirurgie cardiaque ou pour obtenir un traitement de radiothérapie pourrait se qualifier comme erreur médicale si survient une complication mortelle.

Deuxièmement, il faut faire une distinction essentielle. Contrairement à l'accident d'avion qui devrait être évitable, la mort survient nécessairement au terme de la vie. Aussi, faut-il savoir quel pourcentage de ces morts évitables ne sont que des morts reportées de quelques heures ou de quelques jours au terme d'une maladie incurable.

Selon l'étude américaine, environ une personne sur 500 admises dans les hôpitaux américains chaque année souffre d'une complication qui s'avèrera mortelle. On y note aussi qu'environ 10 % des erreurs médicales entraînant un décès hospitalier sont imputables à des erreurs de médication (sans tenir compte toutefois de toutes les hospitalisations elles-mêmes imputables aux interactions médicamenteuses évitables).

Cela est-il réaliste? Évidemment, le rapport a suscité une controverse. Toutefois, sans entrer dans tous les détails de l'étude, l'ordre de grandeur peut sembler malheureusement conforme à la réalité.

Mais peut-on comparer le système de santé québécois aux systèmes des États-Unis, de Grande-Bretagne ou d'Australie? Bien sûr! On parle ici de systèmes de santé de sociétés parmi les plus développées et donc éminemment comparables.

Il ne faut pas se leurrer. Ces études montrent, entre autres, que les erreurs de médication sont responsables d'une grande partie de ces décès. Or, que sait-on au Québec de cette problématique? Encore peu de choses sauf qu'une étude épidémiologique réalisée par le Dr Tamblin de l'Université McGill démontre qu'une prescription médicamenteuse sur trois, dans la grande région de Montréal, est faite par un médecin qui voit le patient pour la première fois! Risques d'erreurs? On serait évidemment porté à le croire d'autant plus aisément quand on connaît la désorganisation du partage d'informations entre les différents acteurs du réseau de la santé.

Que faire? D'abord quantifier le problème. Aux États-Unis, le Congrès a instauré le National Center for Patient Safety dont le mandat est de circonscrire le problème et de trouver des solutions pour réduire de 50 % d'ici cinq ans ce problème de santé publique. Cela se fera notamment par l'entremise d'une banque de données centralisée accessible de façon sécuritaire par Internet. On est loin des armoiriers du gouvernement du Québec devant la Commission d'accès à l'information qui s'oppose à toute banque de données centralisée... Et après, on blâmera le secret médical...

Le ministre Legault semble vouloir aller de l'avant. Son gouvernement en aura-t-il le courage politique? En arrivera-t-on à penser que le droit à la vie prime sur le droit à la vie privée? Rien n'est moins sûr quand on voit le débat autour de la carte-santé qui permettrait notamment de circonscrire et limiter ces erreurs, surtout en ce qui concerne la morbidité médicamenteuse.

Que la Commission d'accès à l'information souffre de myopie intellectuelle et de manque de jugement dans un domaine qui, somme toute, n'est pas le sien, c'est affligeant mais compréhensible. Ce qui l'est moins, c'est le discours oiseux et saugrenu de certains acteurs du réseau qui s'y opposent sous prétexte que, dans un environnement budgétaire limité, cela serait faire mauvaise utilisation des fonds publics!

Outre l'intérêt de monnayer un droit de veto, ce discours est farfelu car les économies récurrentes du système de santé compenseront largement l'investissement projeté tout en faisant l'économie d'une souffrance humaine considérable.

Cependant, il faudra aussi mettre en place une réforme en profondeur de notre façon de faire car, et c'est là une des plus grandes contributions des études sur la question, les erreurs médicales sont portées par un système désorganisé et ne sont surtout pas le fait des seuls praticiens.

Parmi les pistes prometteuses, il y aurait l'obligation de rapport d'incidents, l'instauration d'un système *no-fault* de responsabilité médicale ou institutionnelle, un travail coopératif par partage efficace de l'information et un meilleur encadrement de la formation continue.

Il est à espérer que comme société nous aurons le courage de nous en donner les moyens.

Alain-Robert
NadeauÉcoles
et politiques
linguistiques

La Cour d'appel du Québec rendait le 15 mai dernier une décision importante en matière de droit à l'instruction dans la langue de la minorité en invalidant une décision de la Cour supérieure qui permettait à des jumeaux d'origine polonaise de fréquenter l'école anglaise même s'ils n'avaient pas reçu la majorité de leur enseignement en anglais, comme l'exige l'article 73 de la Charte de la langue française.

Dans l'arrêt Solski, la Cour conclut en effet que le critère voulant qu'un élève puisse recevoir l'enseignement en anglais, «pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu au Québec» était conforme au paragraphe 23(2) de la Charte canadienne des droits et libertés.

Cette décision arrive à point nommé puisque la ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane Lemieux, reçoit actuellement des témoignages en commission parlementaire au sujet du projet de loi n° 104 qui comporte, notamment, des dispositions qui visent à colmater une brèche dans la Charte de la langue française.

Cette échappatoire permettait à des enfants de fréquenter l'école anglaise du réseau public après avoir fréquenté un établissement non subventionné du réseau privé pendant une période aussi brève qu'une seule année.

La semaine dernière, le Parti libéral du Québec appuyait, en commission parlementaire, cet objectif qui vise à mettre fin à la pratique en précisant que l'on «ne doit pas permettre de faire indirectement ce que la loi n'autorise pas directement». Cependant, le président du PLQ suggérerait que l'on puisse permettre aux enfants qui fréquentent des écoles primaires non subventionnées de pouvoir continuer leur cheminement scolaire dans une école secondaire qui adopterait un mode hybride, c'est-à-dire que ces institutions pourraient recevoir à la fois des élèves subventionnés que des élèves non subventionnés.

Il faut savoir qu'il n'existe actuellement que deux écoles secondaires au Québec qui sont entièrement non subventionnées: le Collège Stanstead et le Bishops College School où les frais de scolarité sont considérables. Cet adoucissement au projet de loi n° 104 m'apparaît justifié compte tenu du fait que son libellé actuel reviendrait à interdire aux parents de choisir l'école de leur choix. Or, s'il est incontestable que l'État peut établir des exigences normatives au sujet de la formation scolaire (c'est le cas par exemple des parents qui choisissent d'éduquer leurs enfants à la maison), il ne peut contrevenir aux droits des parents d'élever et d'éduquer leurs enfants (Jones, 1986).

Adopter cette modification qui interdirait aux élèves de continuer leur cheminement dans une école secondaire reviendrait donc à accepter que seuls les parents fortunés puissent exercer ce choix en envoyant leurs enfants dans les deux écoles entièrement non subventionnées ou en les obligeant à assurer eux-mêmes l'éducation de leurs enfants à la maison. Ce régime m'apparaît démesurément restrictif.

Les politiques linguistiques, particulièrement celles qui touchent à l'instruction dans la langue de la minorité, constituent des éléments fondamentaux de la culture juridique québécoise et canadienne. Nul ne saurait nier. Le Canada et le Québec ne sont cependant pas les seuls États où les politiques linguistiques revêtent cette importance. Manifestations épiphénomologiques des conflits politiques et sociaux, les conflits juridiques associés aux politiques linguistiques se sont d'abord exprimés dans le cadre plus large de la protection des minorités. Quoique ne participant pas directement à l'expression des droits et libertés fondamentaux des individus, la reconnaissance des droits linguistiques s'est imposée comme garantie à la stabilité politique de l'Europe à la suite des fractionnements territoriaux qui résultaient de la Première Guerre mondiale.

Plus qu'un simple véhicule de la pensée individuelle, l'usage d'une langue constitue la transmission privilégiée de la culture d'un peuple. L'usage d'une langue révèle l'expression des rapports sociaux: elle traduit généralement les rapports de domination entre les groupes linguistiques. Au Québec cependant, et c'est aussi le cas du Royaume de la Belgique, la situation sociale et économique supérieure de la minorité à longterms contredit la prépondérance numérique de la majorité.

Bien que l'existence de minorités linguistiques soit inconcevable dans un pays où les différentes communautés linguistiques sont traitées en parfaite égalité, on ne saurait nier toutefois que la coexistence de plusieurs groupes linguistiques sur le territoire d'un État nécessite des aménagements juridiques particuliers.

A vrai dire, au Canada et au Québec, les préoccupations en matière de politiques linguistiques sont manifestes puisque la langue touche profondément à l'identité et à la culture. C'est de cette réalité que découle la nécessité impérieuse de défendre, de préserver et de promouvoir la langue française. Les écoles n'y font pas exception puisqu'il s'agit d'un lieu privilégié où se façonne cette identité et cette culture. Il faut cependant nous assurer que nos politiques linguistiques soient conformes au droit constitutionnel canadien ainsi qu'au droit international. Une modification du projet de loi n° 104 qui établirait un régime hybride de certaines écoles secondaires m'apparaît donc nécessaire.

alain-robot.nadeau@sympatico.ca

Alain-Robert Nadeau est avocat
et docteur en droit constitutionnel

Le concept d'accident médical évitable

FRANÇOIS TÔTH

Professeur titulaire,
faculté de droit de l'Université de Sherbrooke

Dernier de trois textes

Qu'est-ce qu'un accident en matière de soins? Un patient qui ne guérit pas est-il victime d'un accident? Si le patient se plaint de ne pas avoir donné un consentement éclairé, est-ce un accident? Le mot «évitable» est probablement le plus difficile à définir: il sert bien sûr à exclure l'aggravation «naturelle» de la condition — mais inclut-il la réalisation des risques inhérents à la procédure, les accidents technologiques ou les effets indésirables liés aux produits de santé?

Qu'est-ce qu'un accident évitable? Est-ce un événement néfaste qui survient à la suite d'une faute, d'une négligence, d'une simple imprudence, d'une maladresse, d'une insouciance, d'une inhabileté, d'une distraction, d'un oubli, d'une erreur de jugement, d'une simple méprise, d'un faux mouvement, d'un bris fortuit d'équipement, d'un comportement anormal des appareils, du vice d'un produit, du simple danger inhérent de ces choses? Si on limite l'indemnisation au seul accident «évitable», on risque encore de perpétuer les comportements défensifs à cause d'une certaine culture d'infailibilité.

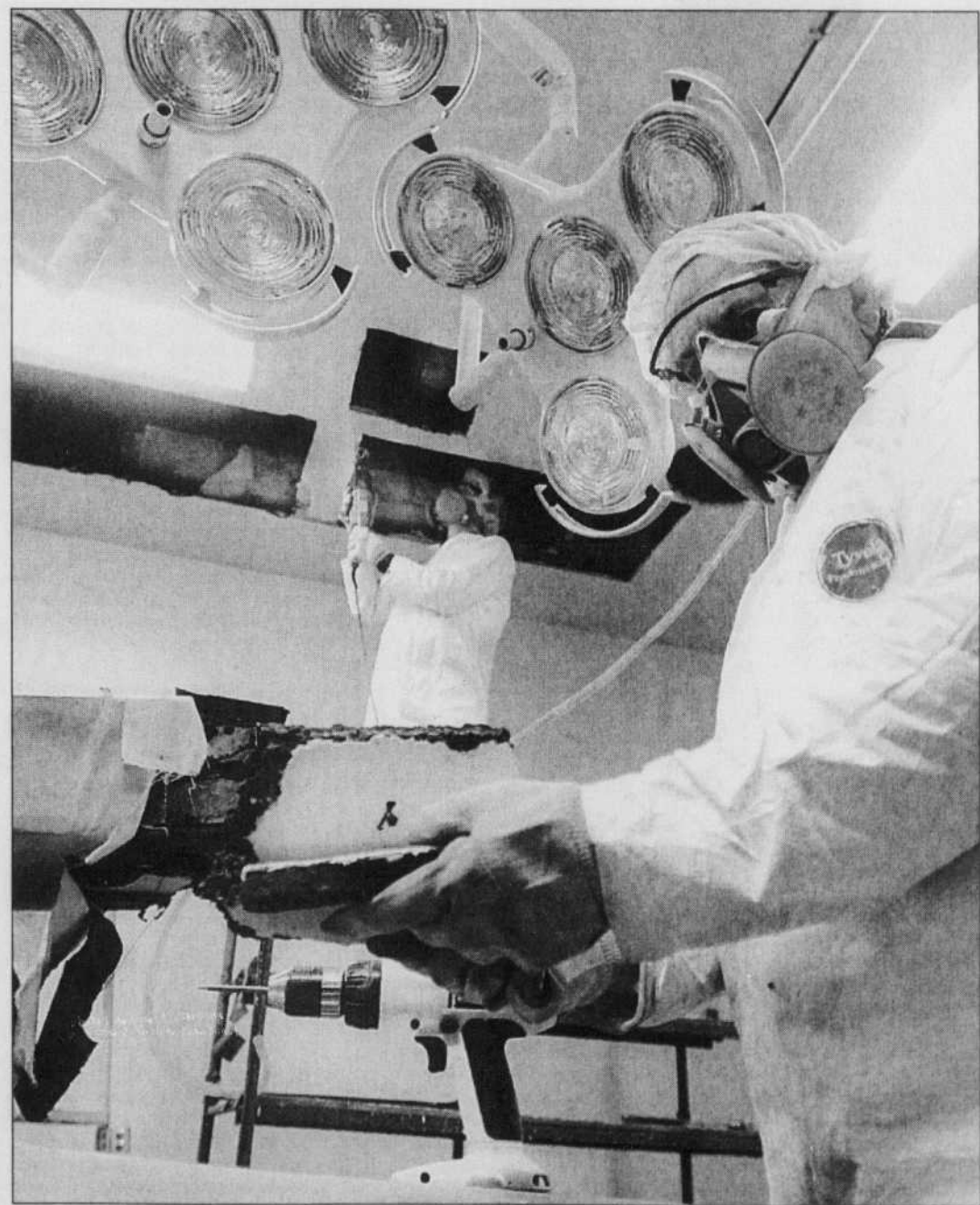
Il faudra que ce régime d'indemnisation crée des présomptions et prévoit des allègements au niveau de la preuve, car si on applique les règles actuelles, le patient devra non seulement prouver l'erreur et que cette erreur a causé le préjudice mais également que si elle n'avait pas été commise, le dommage aurait été évité.

La prestation médicale étant aujourd'hui pluridisciplinaire et organisée par un système public, il vaudrait mieux aborder la question du point de vue du risque sanitaire. On pense ici plutôt au modèle de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles où on a une définition généreuse du mot «accident», fut-il évitable ou non. En reconnaissant que le droit à la santé est une responsabilité collective, on ne doit pas laisser tomber la victime qui subit un dommage à l'occasion de la prestation de soins, à moins que l'on puisse dire qu'il s'agit de la conséquence normale d'une condition morbide.

Un système d'indemnisation fondé sur les «accidents évitables» sera insuffisant et ne couvrira pas toutes les mésaventures: comme on ne peut garantir à 100 % l'asepsie d'un hôpital, l'infection qui en découle est-elle un accident évitable? Si un patient est contaminé par des champignons du système de ventilation d'un hôpital, est-ce un accident «évitable»?

Un régime d'indemnisation complet doit pouvoir dédommager la victime des accidents dus à la technologie, aux infections nosocomiales, aux affections iatrogènes, au préjudice lié aux produits sanguins ou autres produits défectueux. Il faut un système qui réponde aux attentes de justice des citoyens et qui soit en mesure de faire face à toutes sortes de catastrophes sanitaires: qui avait pu prévoir le scandale de la thalidomide ou du sang contaminé? Qui peut anticiper ce qui se passera dans 10 ans avec la maladie de la vache folle ou les bactéries résistantes aux antibiotiques?

Il faut un système qui puisse indemniser la victime de l'accident thérapeutique grave, résultat anormal et sans rapport avec l'état du patient ou son évolution prévisible sans l'obliger à un interminable combat sur la question de savoir s'il était évitable ou non. Cette notion «d'évitable» est encore trop chargée de culpabilité, de reproche, de faute, d'erreur pour permettre une participation active des professionnels de la santé au processus d'indemnisation. On n'admettra pas s'être trompé, ce qui est normal mais cela détournera le système qui se veut compensatoire vers



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En mars 2001, le bloc opératoire de l'hôpital Royal-Victoria, à Montréal, a été fermé en raison de la présence d'un champignon. Si un patient est contaminé par des champignons du système de ventilation d'un hôpital, est-ce un accident «évitable»?

un processus d'auto-justification: le comportement était irréprochable, le dommage est malheureusement inévitable. Désolé.

La question de l'indemnisation des patients pour la survenance d'un aléa thérapeutique a été abordée par le législateur français qui a adopté en mars 2002 la loi 2002-303 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Cette loi prévoit l'indemnisation publique, au nom de la solidarité sociale, toutes les fois où un dommage grave est causé à un patient par un risque sanitaire: accident médical, l'infection iatrogène ou nosocomiale, bref dans les cas où la responsabilité du médecin ou de l'établissement n'est pas engagée pour faute.

On peut reprocher au système français le maintien du régime traditionnel basé sur la faute et le recours aux tribunaux de droit commun. À notre avis, il faut s'affranchir de l'imputabilité de la responsabilité,

qu'on appelle erreur ou faute, ce qui présentera toujours un côté infamant pour le professionnel de la santé et le mettra naturellement sur la défensive. Il faut se concentrer sur la victime et sur la prévention des accidents évitables, soit. Mais, la victime d'un accident évitable ne doit pas être laissée pour compte pour la seule raison qu'on ne pouvait rien faire pour l'éviter. C'est là qu'on collectivise le risque que constitue le traitement moderne de la maladie.

Les séquelles du traitement sont parfois inévitables, du moins pour le moment mais ce qui est évitable, parce que nous connaissons les techniques de l'assurance, ce sont les conséquences financières pour la victime du traitement qui a mal tourné. L'État paie plus de 50 millions de dollars par an pour les primes d'assurance des médecins et hôpitaux. Ne serait-il pas temps de s'interroger sur une utilisation plus judicieuse de tout cet argent?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), José Boileau, Brian Myles (justice et faits divers); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duches et Christine Dumazet (rédacteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondants parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information publique: Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurbuit, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION, Yvanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRÉPAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice de la promotion et de la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rochelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Puroy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Laloux, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

COMMANDITES

SUIVE DE LA PAGE 1

Ottawa a en quelque sorte donné la gestion de son programme en sous-traitance. Une fois le montant de la commandite décidé pour un événement donné, c'est une des neuf firmes de communications présélectionnées qui gère le placement de logo et s'assure qu'Ottawa obtienne bien la visibilité convenue. Pour ce travail, la firme touche l'équivalent de 12 % de la commandite. Les chèques sont émis par la firme Média I.D.A. Vision, qui touche pour sa peine 3 % supplémentaires.

Mais les allégations concernant ces intermédiaires se multiplient. Communications Coffin a facturé Ottawa 116 000 \$, en plus des 12 % habituels, pour faire des rapports dits «post-mortem» de deux commandites qu'elle a gérées. Non seulement ce travail aurait dû être compris dans le prix, mais les Travaux publics ne retrouvent plus les rapports. Puis, une enquête de la GRC a été ouverte concernant l'octroi à Groupaction de trois contrats d'une valeur de 1,6 million pour rédiger autant de rapports presque identiques.

Le programme de commandites, créé dans la foulée du référendum pour accroître la visibilité d'Ottawa en sol québécois, dispose de 40 millions par année. Il entre dans sa sixième année d'existence. M. Goodale a indiqué que l'abolition pure et simple du programme serait une «option extrême» mais qu'il ne la rejette pas pour autant.

MacAulay sur la sellette

Par ailleurs, c'était au tour d'un autre ministre, le Solliciteur général Lawrence MacAulay, de se retrouver sur la sellette. Le *National Post* rapportait hier que M. MacAulay avait discuté avec le commissaire de la GRC, Guilio Zaccardelli, d'une demande de financement de 3,5 millions provenant du collège que son frère dirige. Alex MacAulay disait chercher au total 6,5 millions pour que le Hollande College de Charlotetown puisse mettre sur pied un programme d'enseignement à distance.

L'Alliance canadienne a demandé la démission de M. MacAulay. «Il n'y a aucun doute que la performance des directeurs d'établissements académiques est en partie évaluée selon leur capacité à recueillir du financement et des contrats pour l'institution. Son frère avait un bénéfice direct», a fait valoir le chef Stephen Harper.

Joe Clark

Le chef conservateur, Joe Clark, a lui aussi vivement dénoncé la pratique. Selon lui, Jean Chrétien a donné l'exemple que ce genre de contact est permis en téléphonant lui-même le président de la Banque de développement du Canada pour que cette dernière octroie un prêt à un de ses amis, Yvon Duhaime.

Depuis Rome où il se trouvait hier, M. Chrétien a défendu son ministre. «Voulez-vous que nous soyons tous des eunuques dans nos postes? Nous avons un travail à faire. MacAulay fait son travail.»

Selon M. Chrétien, M. MacAulay n'a pas commis de faute parce qu'il n'avait rien à retirer de cette intervention, ni son frère. «Le collègue n'est pas son frère. Son frère travaille pour le collège. C'est deux choses différentes. C'est une institution publique.»

M. Chrétien a aussi réitéré sa confiance en son ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, malmené ces jours-ci à cause d'un séjour de six semaines chez le président du Groupe Everrest, Claude Boulay, séjour qu'il avait nié au cours d'une entrevue il y a deux ans.

«La vie personnelle de quelqu'un n'est pas de mes affaires. Il n'a pas à se confesser en public. Je ne suis pas le directeur spirituel du caucus.»

Avec la Presse canadienne

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut à l'occasion mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser nos lecteurs. Si vous souhaitez ne pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Après le trafic d'armes et de drogue figure la prostitution au palmarès des activités criminelles les plus lucratives du crime organisé.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

PROSTITUTION

SUIVE DE LA PAGE 1

réseaux de prostitution en moins de trois semaines. Ne parlant ni anglais ni français, sans papiers, ces femmes sont à la merci des proxénètes», a lancé hier Diane Lavallée, présidente du Conseil du statut de la femme.

Le groupe n'a consulté aucune prostituée active dans le cadre de sa recherche. La barrière de la clandestinité s'est avérée trop difficile à surmonter. Le Conseil s'en remet donc à des informations reçues des milieux policiers et judiciaires pour étayer sa réflexion.

La diversification du trafic sexuel est bien réelle en cette ère de mondialisation. Après le trafic d'armes et de drogue, la traite des femmes arrive au troisième rang des activités les plus lucratives du crime organisé. La demande est aux jeunes. Les prostituées font leurs premières passes vers l'âge de 15 ans ou 16 ans. Elles sont en moyenne âgées de 25 ans, mais la tendance lourde est au rajeunissement. Les femmes vulnérables, pauvres et marginalisées sont les plus susceptibles de se retrouver un jour sur le trottoir.

À Montréal, les ramifications planétaires de la prostitution ne sautent pas aux yeux. Les groupes criminels dirigent la plupart des prostituées vers des villes comme Vancouver (pour la mafia asiatique) et Toronto (pour la mafia russe). Citant un rapport du Département d'État américain, le CSF rappelle le cas d'une jeune fille de 11 ans retrouvée à Vancouver. Kidnapée aux États-Unis, elle avait été forcée à la prostitution.

Dans la métropole comme le reste du Québec, la prostitution reste essentiellement un service local pour des clients locaux, que ce soit dans les salons de massage, agences d'escorte et autres bars de danseuses louches. Les exploitants de ces commerces ont pris la

relève des proxénètes, estime Mme Lavallée. «Souvent, les bars de danseuses nues jouent un rôle de plaque tournante pour les réseaux de prostitution», a-t-elle dit. Pour les plus démunies, comme les prostituées de rue, le vendeur de drogue prend souvent la relève du pimp.

Le Conseil du statut de la femme a produit son rapport de 155 pages dans le but d'alimenter la réflexion sur la prostitution. Pas question de prendre position. Mme Lavallée s'est prononcée du bout des lèvres en faveur du statu quo durant sa conférence de presse, mais sans plus. Selon elle, les pays qui se montrent trop permissifs à l'égard de la prostitution (comme l'Allemagne ou les Pays-Bas), ou trop restrictifs (comme les États-Unis), ne sont pas arrivés à des résultats convaincants. «L'information ne nous amène pas à conclure en faveur d'une voie législative ou d'une autre. À l'heure actuelle, la législation canadienne est satisfaisante», estime-t-elle.

La position du statu quo fait le jeu du crime organisé, tranche Claire Thiboutot, directrice de Stella, un organisme d'aide aux prostituées. Selon Mme Thiboutot, les lois canadiennes en matière de prostitution ont contribué à maintenir les femmes dans la marginalité, la pauvreté et la violence. Stella a la conviction que seule la décriminalisation des «métiers du sexe» pourra permettre de faire des prostituées des citoyennes à part entière.

Sans prendre position, le Conseil du statut de la femme se montre plutôt frileux à l'idée. «On ne veut pas que le Québec devienne une porte d'entrée encore plus grande pour la prostitution et le crime organisé», a dit Mme Lavallée, qui conçoit difficilement qu'une fille se tapant quotidiennement les clients à la douzaine puisse faire un véritable choix.

BALLON

SUIVE DE LA PAGE 1

légitime de se demander comment on s'y prend pour pondre de tels chiffres, il faut faire avec l'estimation, pour la dernière Coupe disputée en France en 1998, d'un auditoire télévisuel — d'où, sans doute, l'expression «écouter la télé» — cumulé de 35, peut-être de 40 milliards d'êtres humains.

Comme illustration du monde mondialisé, on peut difficilement imaginer mieux. Comme en 1994, alors qu'elle avait tenté l'expérience avec un bonheur (très) relatif aux États-Unis, la FIFA tente cette fois, avec un premier tournoi présenté conjointement par deux pays, Japon et Corée, de percer une autre région, l'Asie, où le foot n'est pas nécessairement roi partout. Quitte à faire subir aux endroits où se trouvent ses supporters les plus nombreux et les plus fidèles, l'Europe et l'Amérique latine, un rude décalage horaire.

Cette tentative de l'ouverture fait aussi en sorte que malgré tous leurs mérites, ce ne sont pas les 32 meilleures équipes au monde qu'on pourra voir au cours des prochains jours, pardon, prochaines nuits. La subdivision des qualifications en zones continentales amène la présence de formations comme la Chine, l'Arabie Saoudite, la Tunisie, les États-Unis ou le Costa Rica qui, pour diverses raisons (moyens financiers, popularité du foot dans le pays, degré d'organisation), ne peuvent prétendre rivaliser avec les grosses pointures. Pendant ce temps, une puissance comme les Pays-Bas, ou des nations ordinairement très fortes comme la Norvège, la République tchèque et la Roumanie, seront absentes après avoir trébuché au tour préliminaire.

Ah! mais n'est-ce pas là ce qui fait la beauté du

merveilleux monde du sport? Oui, vous avez raison. Le système est d'ailleurs construit de telle manière qu'on pourrait voir un jour, mettons d'ici une centaine d'années, le Canada accéder à la grande scène. Le Canada, pour ceux que l'interrogation empêche de dormir, n'a participé à la Coupe du monde qu'une fois, en 1986, et il n'a marqué aucun but en trois matchs.

Reste que les grands honneurs sont une chasse gardée. En 70 ans, sept pays seulement ont décroché le championnat: Brésil, Argentine, Uruguay (quoiqu'à une autre époque, 1930 et 1950), Allemagne, Italie, Angleterre et France. L'avantage de la glace, quelle jolie allégorie, a par ailleurs montré son importance: seul le tournoi de 1958, disputé en Suède, a été remporté par une équipe provenant d'un autre continent, en l'occurrence le Brésil mené par l'encore tout jeune Pelé. Mais cette fois, vous pouvez parier un vieux brun fripé que le trophée Jules-Rimet ne demeurera pas longtemps en Asie.

Sur son site Internet, la FIFA affirme que ce tournoi sera le plus ouvert jamais présenté. Championne du monde et d'Europe, la France est contrainte depuis des mois à des matchs amicaux qui ne facilitent pas son évaluation. Dans le foot brésilien, comme toujours,

c'est le bordel. L'Angleterre a des blessés et des problèmes de confiance. L'Allemagne est en reconstruction totale. L'Argentine fait partie du «Groupe de la mort». L'Italie se fait discrète. L'Espagne a toujours déçu quand les choses comptaient. Le Portugal est sur une lancée.

On devrait, en effet, avoir une Coupe du monde ouverte. Peut-être si ouverte qu'un pied obscur, inattendu, venu de nulle part parviendra à s'y glisser. Ce serait chouette.

POLLUTION

SUIVE DE LA PAGE 1

Ce sixième rapport de la Commission de coopération environnementale (CCE) (www.ccc.org), rendu public hier par sa directrice générale sortante, Jeannine Ferretti, contient plusieurs primeurs. Il offre une première vue d'ensemble des rejets et transferts de contaminants à l'échelle continentale en plus d'avoir augmenté de 25 % sa liste de substances chimiques. Il contient également un premier bilan des rejets de substances appauvrissant la couche d'ozone.

Au palmarès général du Canada et des États-Unis, l'Ontario se retrouve encore dans le peloton de tête avec le Texas et la Pennsylvanie pour ses rejets totaux en 1999. L'Ohio s'ajoute à ce trio de tête douteux sous le rapport de la charge chimique, lequel exprime la dangerosité des rejets globaux.

L'écart qui sépare l'Ontario du Québec en matière de rejets totaux au cours des cinq dernières années est énorme.

L'Ontario, qui était au deuxième rang en 1995 avec des rejets totaux de 64,3 millions de tonnes, gardait toujours ce rang en 1999 avec 75,6 millions de tonnes, une augmentation de 18 %. Le Québec, qui venait au 18^e rang en 1995 avec 21,6 millions de tonnes, perdait trois places en 1999 avec 20,1 millions de tonnes, soit une réduction de 7 % de ses rejets.

L'Ontario et le Québec viennent cependant en tête des provinces ou États ayant enregistré les plus importants «transferts» de produits chimiques vers des centres de traitement en Amérique du Nord. L'Ontario a ainsi reçu 15 494 tonnes alors qu'elle en exportait 22 205. Même s'il arrive au 21^e rang pour la production de déchets industriels, le Québec venait au deuxième rang du palmarès des transferts avec des importations de 14 709 tonnes contre des exportations de 4998 tonnes. Ces tonnages d'import-export sont si faibles par rapport aux totaux produits et rejetés, expliquait hier Mme Ferretti, qu'il est difficile d'y déceler un problème majeur, surtout si les règles d'élimination sont équivalentes, ce que contestent les écologistes québécois.

Globalement, le Canada a importé des États-Unis en 1999 quelque 30 900 tonnes de rejets de nature chimique alors qu'il en exportait 29 736. Les Américains en envoyaient presque autant au Mexique, soit 26 988 tonnes, mais on ne sait pas combien ils en ont reçu de ce pays.

Le portrait quinquennal change de perspective si l'on sépare rejets et transferts, soit ce qui est envoyé hors les murs pour traitement. Les rejets globaux ont diminué de 6 % en cinq ans mais les transferts ont augmenté pour leur part de 12 %.

«Cela n'est pas une énorme amélioration», expliquait hier Mme Ferretti au *Devoir*. Mais c'est au moins dans la bonne direction. Plusieurs indices soulèvent néanmoins des inquiétudes, comme le fait que les rejets des fonderies de métaux de première fusion ont augmenté de 17 % en cinq ans. Et que le secteur de l'énergie a accru les siens entre 1998 et 1999 de 3 %, ce qui n'est pas un début de tendance, espèrent-ils.

Globalement, le rapport de la CCE analyse la provenance et la destination des 3,4 millions de tonnes que représentent les rejets et transferts en 1999 des 210 substances répertoriées auprès des 21 521 entreprises officiellement polluantes des États-Unis et du Canada, dont 862 en Ontario et 377 au Québec.

A noter qu'au Québec, le programme fédéral-provincial de réduction des rejets industriels a ciblé jusqu'ici uniquement quelque 150 entreprises, dont moins de 100 ont terminé leur ménage, révélait le récent bilan des deux gouvernements. Ces entreprises sont par contre obligées de faire rapport de leurs rejets annuellement à l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), tout comme aux États-Unis une telle obligation existe pour le Toxics Release Inventory (TRI). Le programme mexicain demeure volontaire mais, cette année, 177 entreprises se sont astreintes à l'exercice.

Des 3,4 millions de tonnes de rejets polluants de 1999, la moitié ont été rejetées sur place et hors site pour des fins de traitement, dont environ un million de tonnes dans l'air. Les établissements canadiens ont été responsables de 9 % du total déclaré à l'échelle continentale alors que les entreprises américaines ont rejeté 91 % du même total.

Les émissions atmosphériques ont dépassé en importance les rejets au sol ou dans l'eau, lesquels venaient au deuxième rang avec 309 000 tonnes. Suivaient les «transferts» ou les envois pour traitement, soit 274 000 tonnes. Les rejets déclarés aux cours d'eau en 1999 ont totalisé 118 200 tonnes de substances chimiques.

Du grand total de 3,4 millions de tonnes de toxiques rejetés ou transférés, 223 000 tonnes, soit environ 14 % — ou une tonne sur sept —, sont encore le fait de produits chimiques canadiens, ce qui devrait constituer, selon Jeannine Ferretti, une «source de préoccupation majeure» puisqu'il s'agit des plus dangereux. Plus du tiers de ces contaminants ont été crachés dans l'atmosphère continentale et un tiers a été éliminé sur ou dans le sol des entreprises en cause, dont une bonne partie dans des décharges. Le chrome venait en tête des cancérogènes rejetés, suivi du plomb et de ses composés, dont les rejets sont... en augmentation.

Mais globalement, les cancérogènes, particulièrement ciblés par les gouvernements, sont plus souvent que les autres toxiques acheminés dans des décharges publiques ou expédiés hors site pour traitement, et ces produits sont moins souvent rejetés dans l'air ou dans l'eau que les autres types de rejets industriels. À l'échelle continentale, 15 entreprises sont responsables du cinquième des rejets de molécules cancérogènes, dont une en Ontario, la raffinerie de cuivre de l'Inco de Copper Cliff, dont les rejets sont particulièrement riches en chrome.

La production d'électricité est la première source industrielle en importance dans les rejets totaux avec 1,6 million de tonnes ou 28 % du grand total, en grande partie des acides et des brasures provenant des combustibles fossiles. Si l'on incorpore à ce bilan les transferts, la part des rejets de la production électrique tombe à 14 % du grand total, derrière les raffineurs de métaux de première fusion qui détiennent 21 %.

Malgré les interdictions de fabrication et de vente, plus de 13 000 tonnes de substances chimiques reconnues pour appauvrir la couche d'ozone ont été rejetées dans l'atmosphère l'an dernier par les entreprises contraintes de faire rapport aux deux gouvernements fédéraux.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

► **CE MIDI:** Entrée + Calamars aux poivrons grillés et basilic + dessert • 16\$

► **Envie de cuisiner?** Informez-vous sur notre formule *Chef d'un soir*.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com